



Dossier de Candidature du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Programme LEADER 2014-2020

RE.LOC.A.L.I.S.E.R



SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : Présentation générale du territoire

1. Articulation avec la zone d'emploi et les bassins de vie	7
2. Un renouveau démographique	8
3. Un territoire fortement polarisé	9
4. Un territoire rural fragile	10
5. Une population vieillissante	11
6. Une économie présentielle	12
7. Un territoire d'emplois et de services	14

CHAPITRE 2 : Analyse des besoins et du potentiel de développement du territoire

1. Une attractivité résidentielle	17
1.1 Les services à la population	17
1.2 La problématique Santé et Vieillissement	21
1.3 L'offre culturelle	25
1.4 Les mobilités et les déplacements	29
2. Une économie de proximité	31
2.1 Le développement d'une économie de services à la population	31
2.2 L'émergence de systèmes alimentaires locaux	37
2.3 L'économie du tourisme	45
3. Les enjeux énergétiques pour une croissance verte	49
3.1 Les chiffres clés climat énergie	49
3.2 La ressource bois-énergie	50
3.3 Les autres ressources énergétiques du territoire	51
3.4 Zoom sur le patrimoine communal	52
3.5 Le profil TEPOS du territoire	52

Synthèse de l'analyse AFOM	55
----------------------------------	----

CHAPITRE 3 : Les enjeux et la stratégie du territoire

1. Les acquis des programmes LEADER antérieurs	57
2. Hiérarchisation des enjeux du territoire	61
3. La stratégie du territoire	63
4. La valeur ajoutée et la plus value LEADER	66

CHAPITRE 4 : Plan d'actions	67
--	-----------

MAQUETTE FINANCIERE	115
----------------------------------	------------

CHAPITRE 5 : Organisation et Gouvernance

Une démarche participative pour l'élaboration de la candidature	117
Un partenariat public-privé	119

Modalités de gestion	123
----------------------------	-----

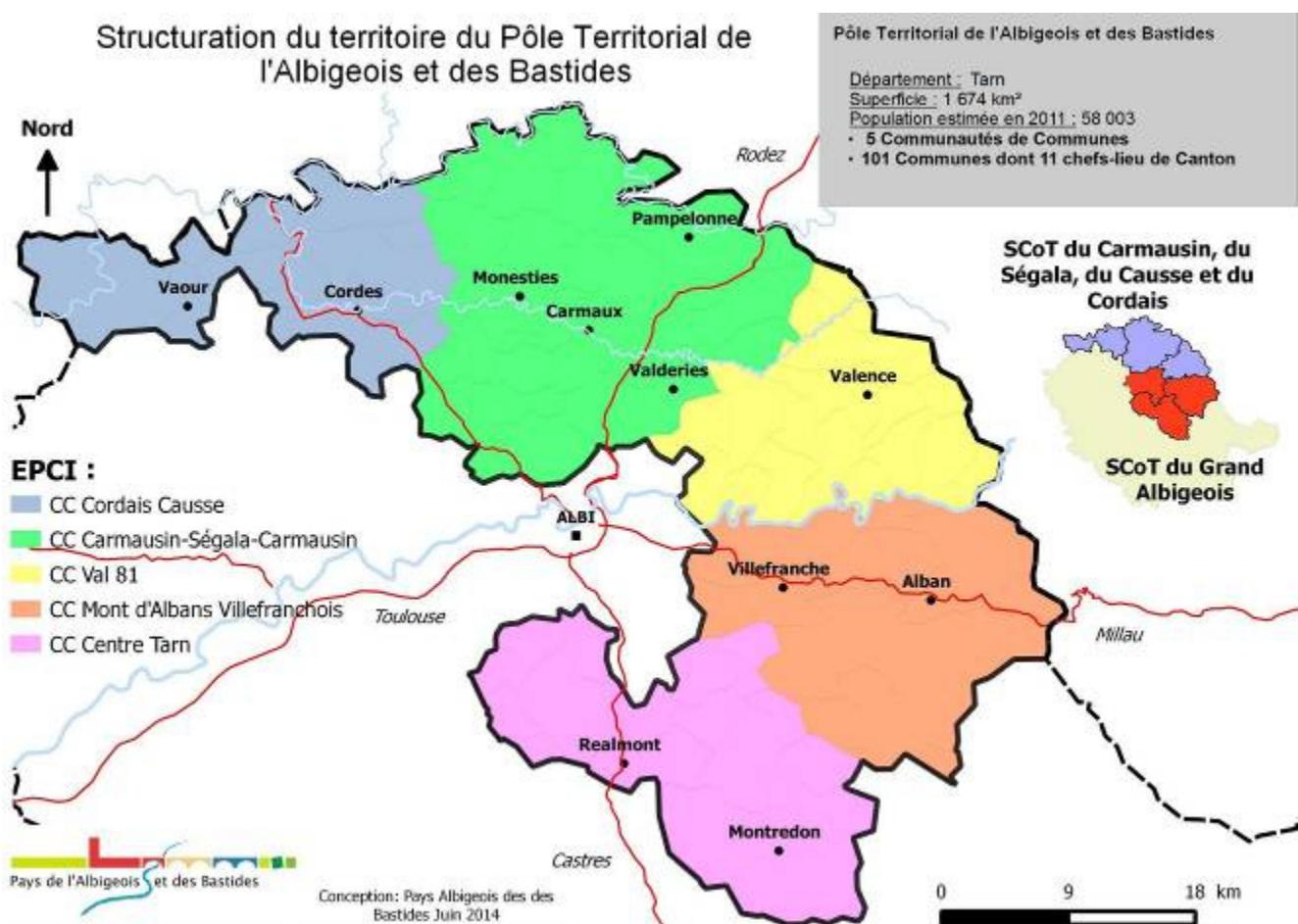
Suivi / évaluation	125
--------------------------	-----

ANNEXES	127
----------------------	------------

CHAPITRE 1 : Présentation générale du territoire

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides : le périmètre et la structure porteuse

Conformément aux prescriptions de l'appel à projet régional, le territoire proposé pour porter le programme LEADER sera le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural sur la base du périmètre actuel déterminé par les cinq communautés de communes adhérentes (Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Monts d'Alban et Villefranchois, VAL 81 et Cordais-Causse). Ce nouveau SMIX PETR du Pays de l'Albigeois et des Bastides, sous la forme d'un syndicat mixte fermé, sera en place au 1^{er} Janvier 2015, suite aux délibérations concordantes des communautés de communes et à l'arrêté préfectoral du 20 Novembre 2014.



Les communautés de communes concernées :

- **Communauté de Communes du Carmausin-Ségala** : 33 communes, 30 392 habitants
- **Communauté de Communes Centre Tarn** : 16 communes, 10 777 habitants
- **Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois** : 15 communes, 6 413 habitants
- **Communauté de Communes VAL 81** : 19 communes, 5 614 habitants
- **Communauté de Communes du Cordais et du Causse** : 18 communes, 4 807 habitants

*Liste complète des communes avec le code INSEE en Annexe 1

Données de cadrage du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Thèmes	Année de Référence		Périmètre Pôle	Pourcentage Pôle	Repères	
					Tarn (Hors CA)	Région (Hors CA et CU)
Superficie Totale			1 674 km²		5 124 km ²	42 502 km ²
Population totale 2010	2010	Femmes	28 874	51%	83 907	818 470
		Hommes	27 666	49%	75 651	788 692
		Total	56 541	100%	159 558	1 607 162
Population totale 2011	2011		58 003			
Densité de Population	2010		34 hab/km²		31 hab/km ²	38 hab/km ²
Evolution Moyenne de la population 1990 - 1999	1999		- 0,41%		- 0,1 %	+ 0,28 %
Evolution Moyenne de la population 1999 - 2010	2010		+ 0,60 %		+ 0,35 %	+ 1,19 %
Population de moins de 20 ans	2010	Femmes	5 460	19%	21%	21%
		Hommes	6 001	22%	24%	24%
		Total	11 461	20%	22%	23%
Population entre 20 et 60 ans	2010	Femmes	13 637	47%	48%	49%
		Hommes	13 521	49%	51%	52%
		Total	27 158	48%	49%	50%
Population de plus de 60 ans	2010	Femmes	9 778	34%	33%	57%
		Hommes	7 779	28%	25%	54%
		Total	17 557	31%	29%	56%
Population Active (15-64 ans)	2010	Femmes	11 223	47,6%	49,3%	47,6%
		Hommes	12 350	52,4%	50,7%	52,4%
		Total	23 573	70,8%	68,5%	72,9%
Chômage	2010	Femmes	1 354	12,1%	14,6%	11,4%
		Hommes	1 275	10,1%	13,3%	8,7%
		Total	2 629	7,9%	9,5%	7,3%

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS					
Trajets quotidiens domicile-travail	444 806 km parcourus chaque jour , ce qui correspond à 11 fois le tour de la Terre				
Fréquentation des transports en commun (TER - Tarn Bus)	218 000 voyages / an (hors scolaires)				
Fréquentation journalière PL	4 000 camions par jour				
AGRICULTURE ET FORET					
Surface Agricole Utile (SAU)	93 350 ha (dont 62 % de prairies)				
Surface forestière	52 370 ha				
Effectif des cheptels	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
	77 920	164 400	7 080	25 800	258 000

1. Articulation avec la zone d'emploi et les bassins de vie

Le pôle territorial appartient au bassin d'emploi Albi-Carmaux-Gaillac et entretient des liens privilégiés avec l'aire urbaine d'Albi, qui rayonne sur une partie grandissante de l'espace rural limitrophe.

La réorganisation territoriale des intercommunalités a permis de rapprocher les périmètres des EPCI de ceux des bassins de vie (INSEE 2012).

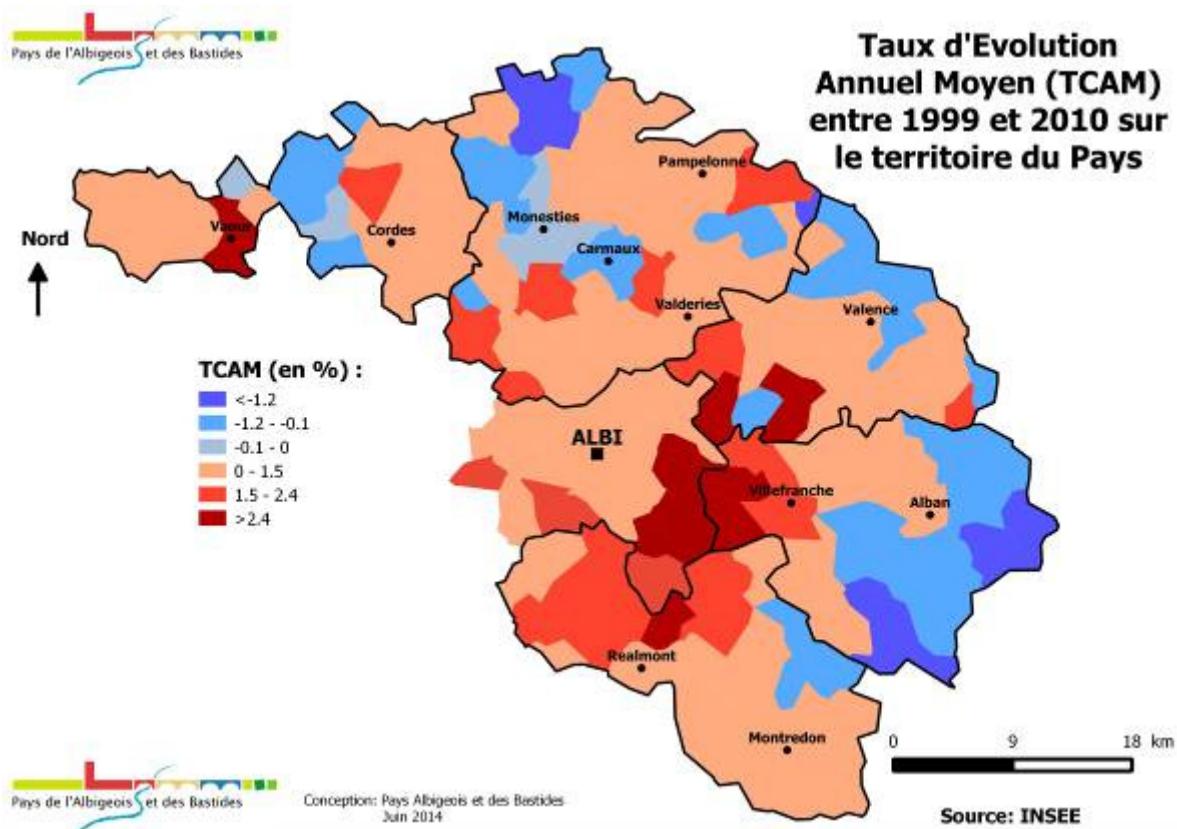


Données économiques

Secteur d'activité	Périmètre du PAYS		Département		Région Hors CA et CU		France Métropolitaine	
	Nombres d'emplois	%	Nombres d'emplois	%	Nombres d'emplois	%	Nombres d'emplois	%
Agriculture	2303	15	7 556	6	48 904	10	761 288	3
Industrie	1946	13	19 707	15	70 198	14	3 532 641	13
Construction	1270	8	10 187	8	46 214	9	1 833 040	7
Commerce, transports, services divers	4471	30	50 218	38	174 196	35	12 033 684	46
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5031	33	45 127	34	161 236	32	8 172 500	31
Total	15021	100	132 795	100	500 748	100	26 333 152	100

2. Un renouveau démographique

La population totale du territoire est de **58 003 personnes en 2010**. (Insee).
On compte ainsi **5095 habitants de plus** par rapport à 1999.



Le territoire a longtemps perdu de la population, cependant depuis 1999, on constate une **inversion de tendance, avec l'arrivée de nouvelles populations**, ce qui représente une croissance démographique de l'ordre de 10 %.

Ce renouveau démographique est du au solde migratoire positif, entre 1999 et 2010, avec **7 594 nouveaux arrivants**, essentiellement **de jeunes ménages actifs avec des enfants**.

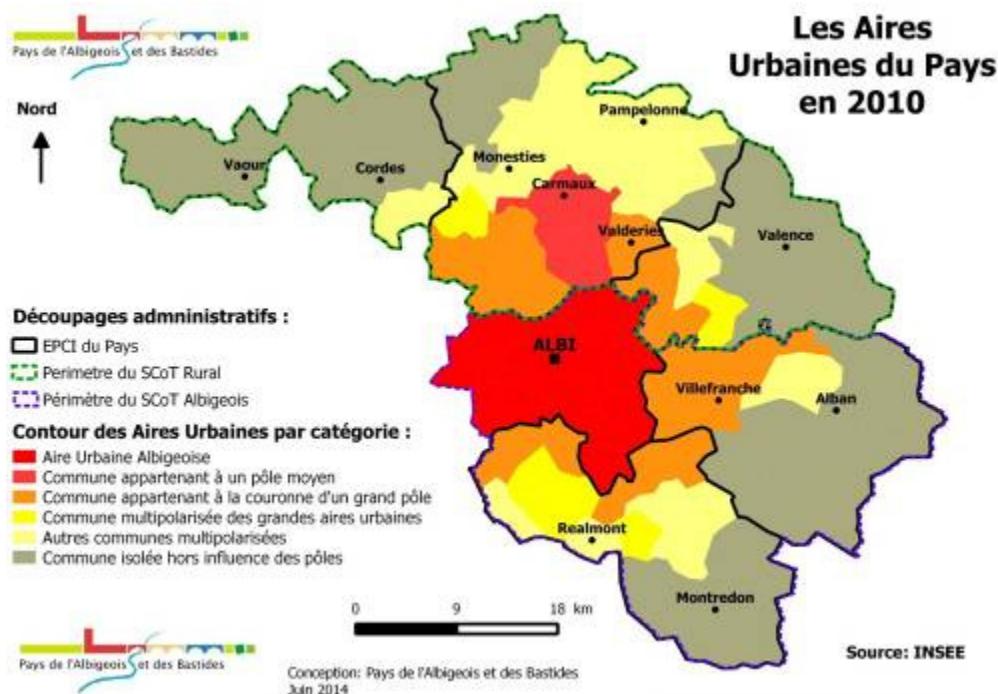
Le secteur sous influence directe de l'aire urbaine d'Albi, de l'A68, de l'axe Toulouse-Rodez et de l'axe Albi-Castres pour le Sud, voit sa population augmenter de façon significative avec, par exemple, une évolution de plus de 14 % pour le Centre Tarn.

A l'inverse, certaines communes les plus éloignées du pôle albigeois, au Nord et au Sud Est, sont toujours en perte de population.

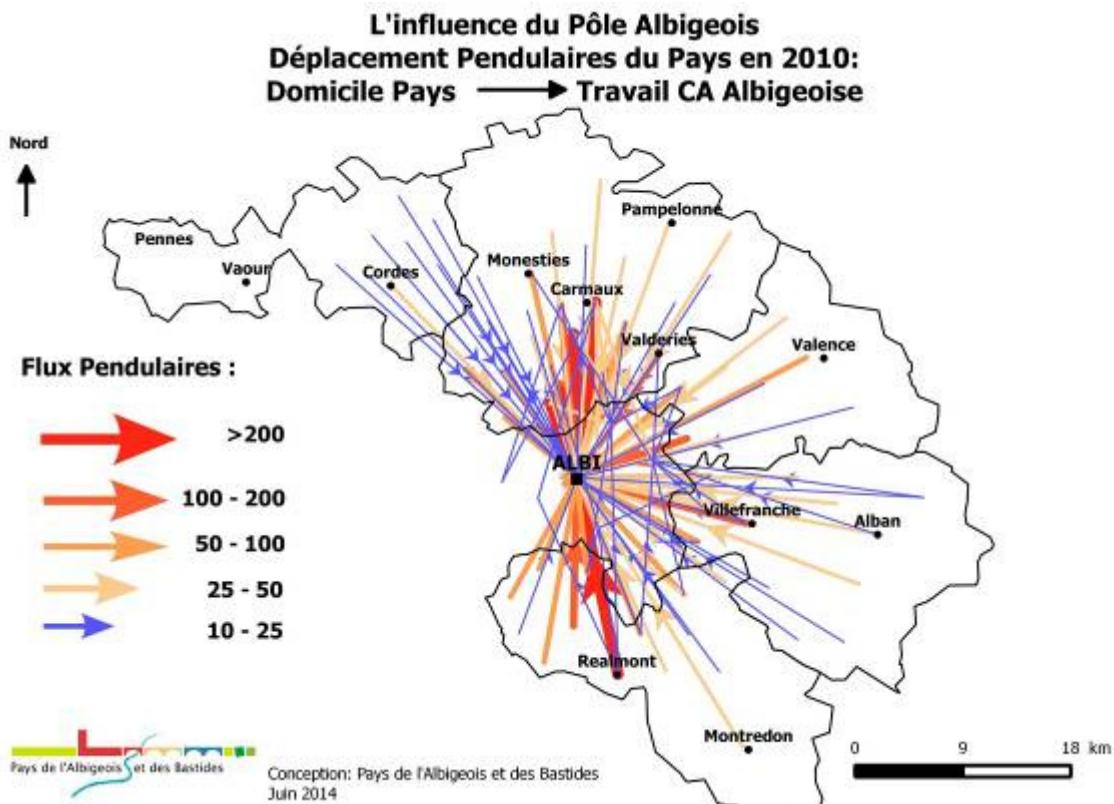
	Population en 1990 dénombrement	Population en 1999 principale	Population en 2010 principale	Taux d'évolution 1990-1999	Taux d'évolution 1999-2010	Taux d'évolution 1990-2010
Pays	54 898	52 908	56 541	- 3,6	7	3
Département	342 723	343 505	375 379	0,2	9	10
Région	2 430 663	2 552 696	2 881 756	5,0	13	19

3. Un territoire fortement polarisé

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est fortement polarisé par l'aire urbaine d'Albi et à un degré moindre par celle de Carmaux .

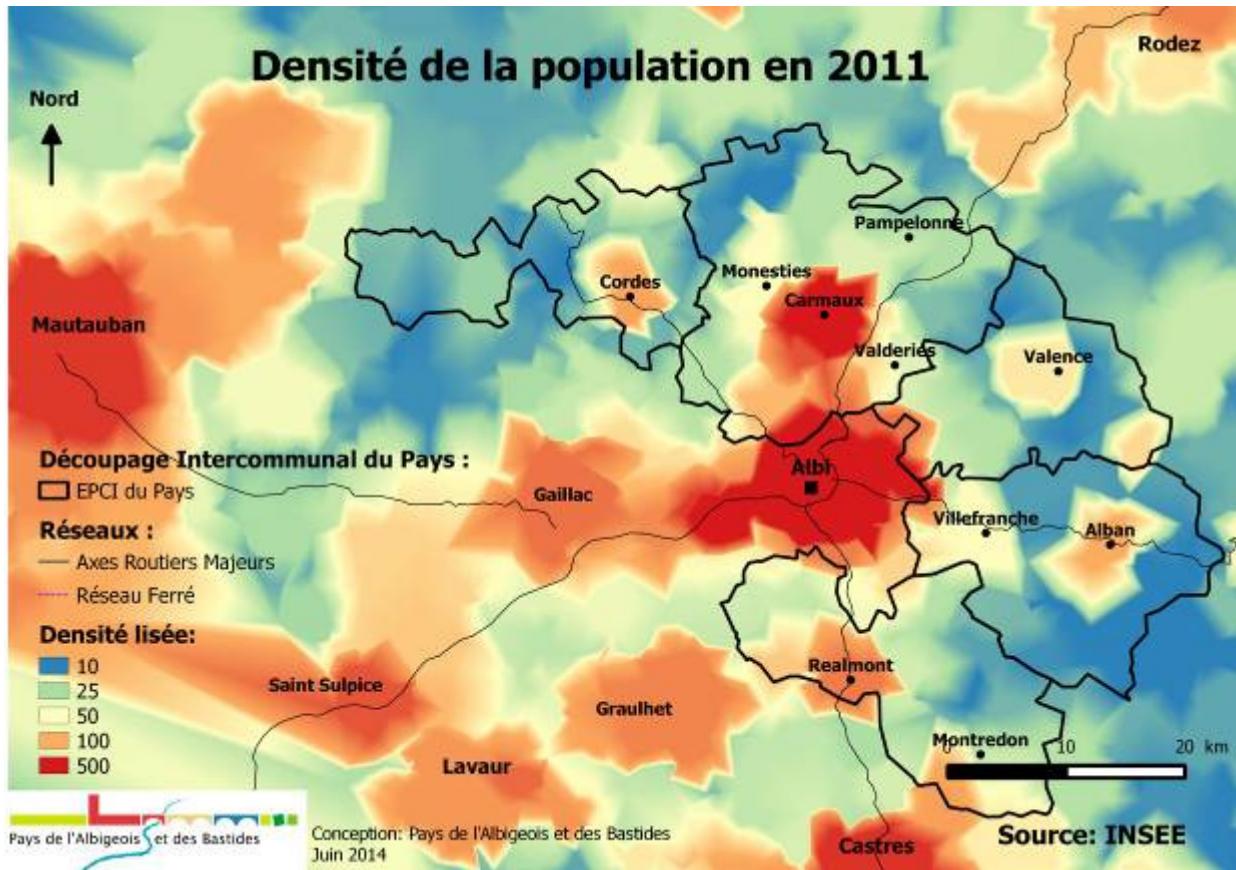


Au sein du bassin d'emploi Albi-Carmaux-Gaillac, ce sont les relations avec le pôle albigeois qui sont les plus importantes : **30 % des actifs résidents vont travailler sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.**



4. Un territoire rural fragile

Avec 63 communes sur 101 qui ont une densité inférieure à 25 habitants au km² et 17 communes de moins de 10 habitants au km², le territoire est à dominante rurale, avec des secteurs à faible voire très faible densité.



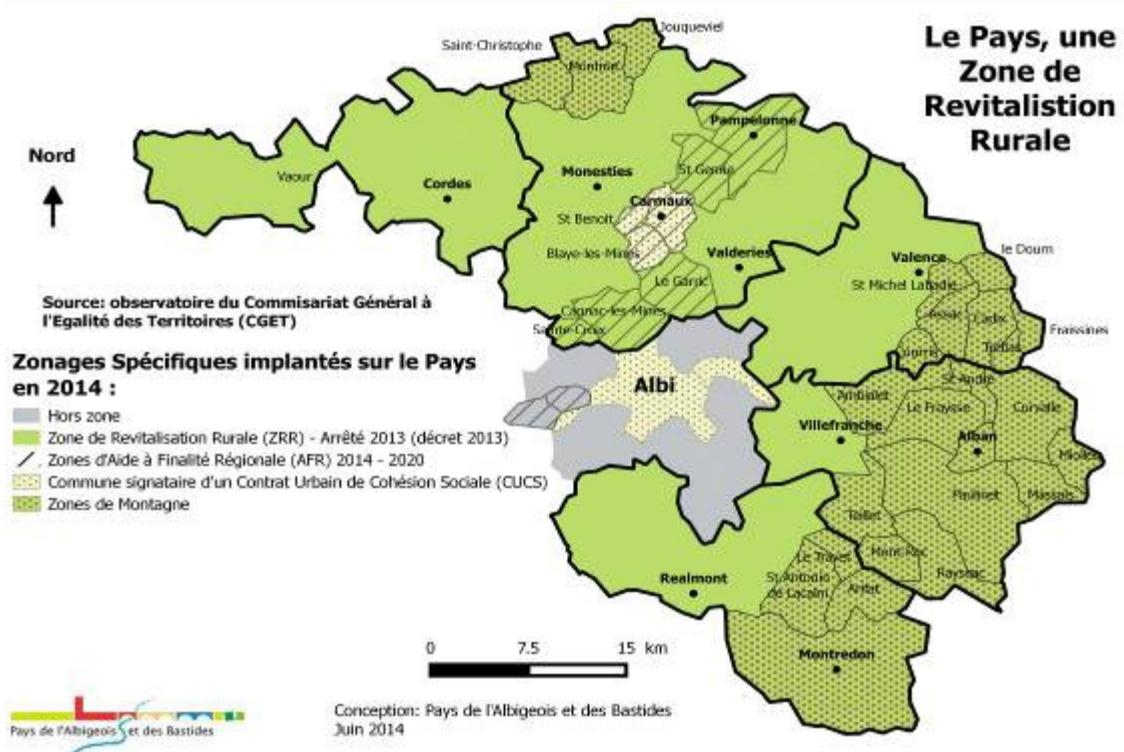
Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides doit être considéré comme un espace fragile, qui justifie de dispositifs spécifiques de soutien :

Typologie des Zonages du Pays	Nombre de Communes Concernées	Population principale	Superficie	Densité
Zones de Montagne	25	8298	580 km ²	14 Hab/km ²
Zone de Revitalisation Rurale	98	41 199	1 647 km ²	25 Hab/km ²
Zone d'Aide à Finalité Régionale	8	35 829	1 536 km ²	23 Hab/km ²
Pays	101	56 541	1 674 km²	34 hab/km²

Ainsi, exception faite de trois communes du Carmausin (Carmaux, Saint-Benoît et Blaye les mines), l'ensemble du territoire est classé en Zone de Revitalisation Rurale.

De plus, 8 communes (au nord et au sud de Carmaux) bénéficient des Aides à Finalité Régionale (AFR).

Un quart des communes (25 communes sur 101), qui représentent **35% de la superficie du territoire**, sont classées en **zone de montagne** (Massif Central).



5. Une population vieillissante

Le territoire a une population globalement vieillissante avec 32 % de la population qui a plus de 60 ans **et surtout 15 % plus de 75 ans** avec **seulement 20% de moins de 20 ans**.

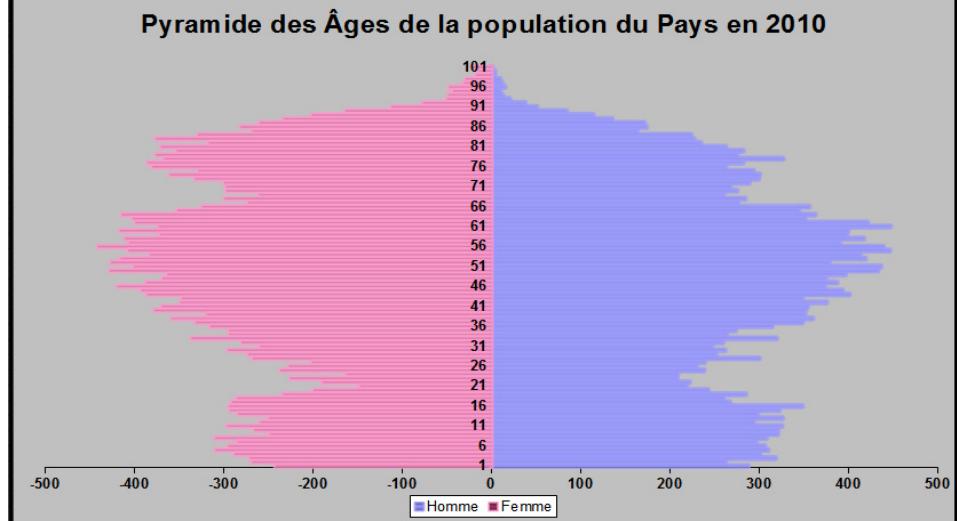
Les secteurs les plus dynamiques du point de vue démographique sont également ceux qui ont le plus de jeunes.

Par contre, dans le Carmausin et les communes situées en limite nord, les plus de 60 ans représentent plus de 40 % de la population.

Pyramide des âges 2010

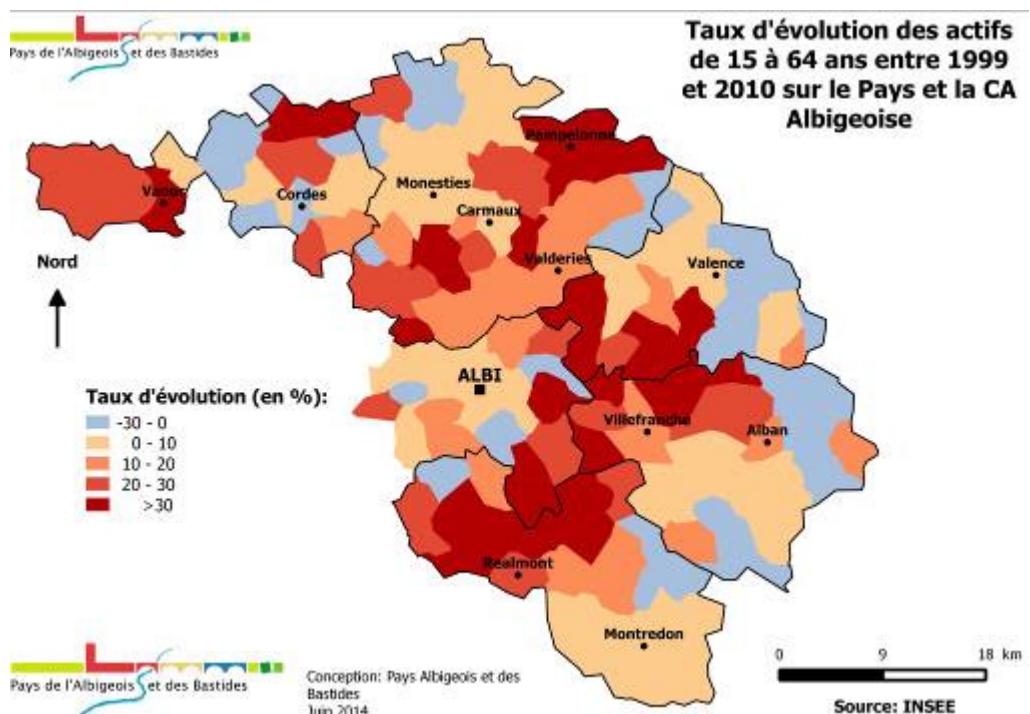
La pyramide des âges met en évidence le vieillissement marqué de la population.

Cependant, la tranche des 40-59 ans, qui correspond aux **actifs du territoire**, est bien représentée, ce qui exprime ce renouveau démographique, grâce à l'arrivée de nouveaux actifs.



L'attractivité de l'agglomération toulousaine se fait ressentir jusqu'à Albi avec une pression sur le montant des loyers et le prix des terrains constructibles.

Les jeunes couples recherchent désormais dans le Carmausin, en périphérie d'Albi, le long de l'axe Toulouse-Rodez ou dans les bourgs ruraux les mieux desservis, des loyers et des coûts de construction plus favorables, notamment dans le secteur de Réalmont, entre Albi et Castres.



6. Une économie présente

L'emploi est essentiellement tourné vers le secteur tertiaire, qui représente plus de 63% des emplois locaux :

- l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, avec plus d'un emploi sur trois (33,5%)
- les commerces, transports et services divers, un peu moins de 30% des emplois locaux

Le secteur tertiaire est toutefois inférieur de 12 points par rapport à la moyenne régionale, du fait du poids de l'économie agricole qui occupe plus de 15 % des emplois.

A noter que ce secteur est en forte baisse puisqu'il représentait plus de 21 % de l'emploi en 1999.

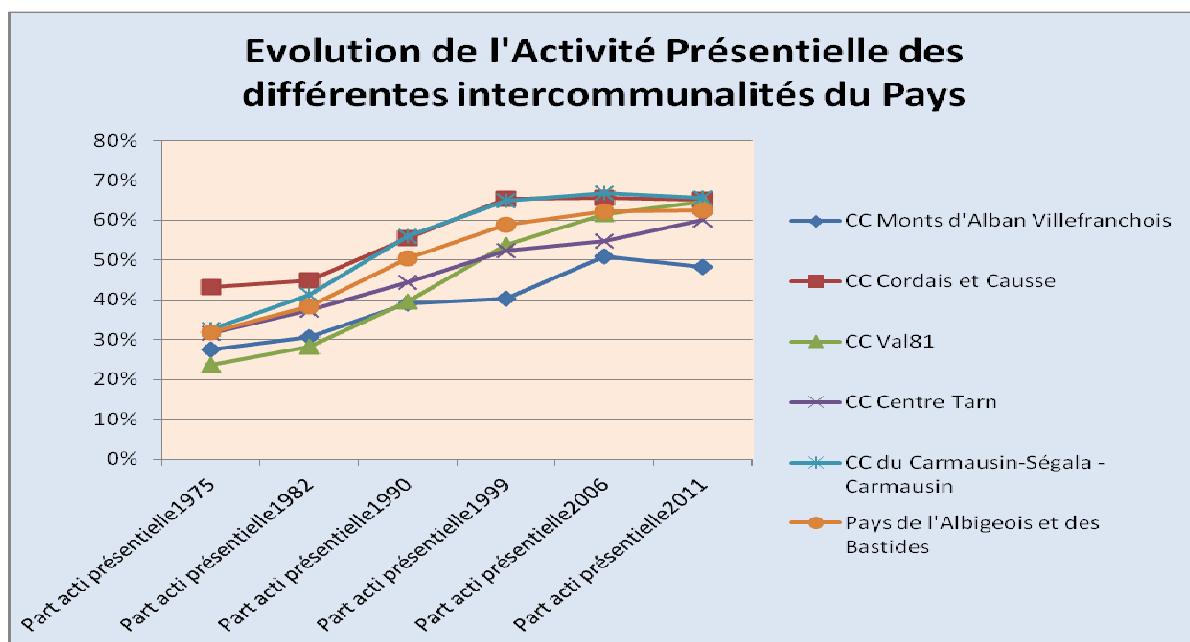
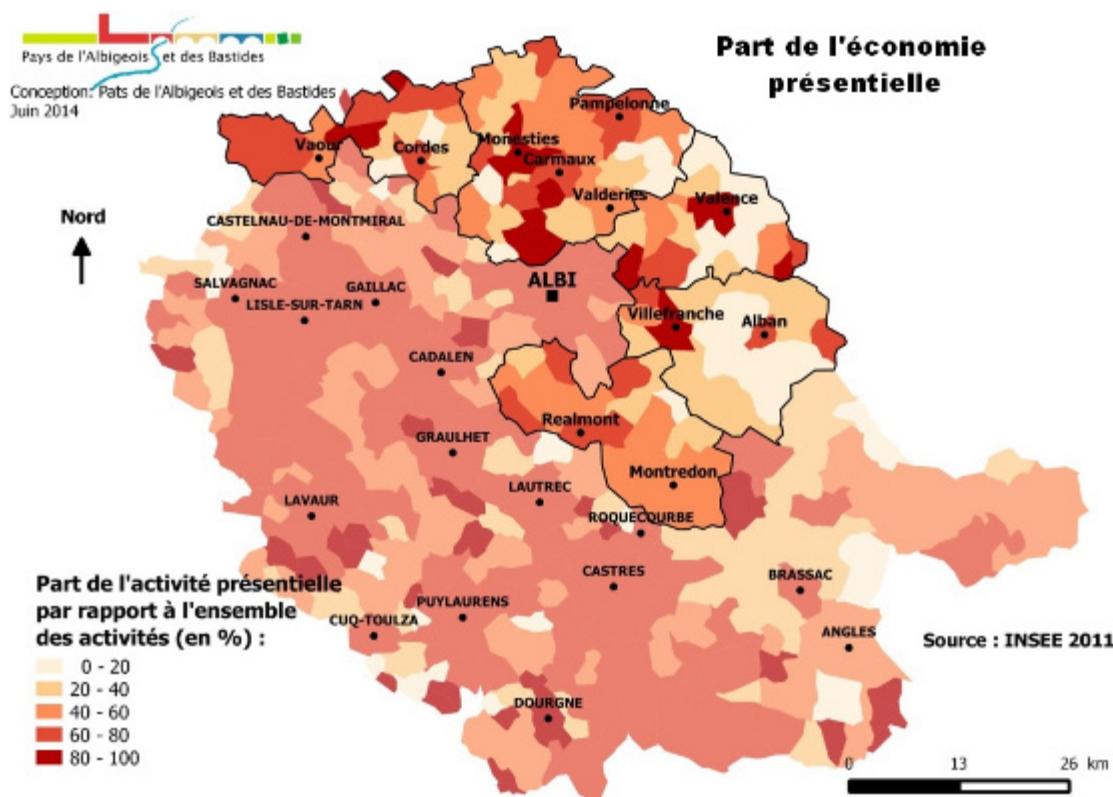
Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité

Ensemble dont :	2010	%	Repères 2010 (%)	
	15 021	100 %	Tarn	Midi-Pyrénées.
Agriculture	2 303	15,3%	5,7%	4,5%
Industrie	1 946	13,0%	14,8%	12,9%
Construction	1 270	8,5%	7,7%	7,5%
Commerce, transports, services divers	4 471	29,8%	37,8%	43,0%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5 031	33,5%	34,0%	32,0%

L'économie du territoire correspond aujourd'hui à une économie présente, qui concerne plus de 60% de l'ensemble des activités, et qui se diffuse sur l'ensemble du territoire, en relation avec le développement d'une économie sociale des services à la personne

Selon l'INSEE, « Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. »



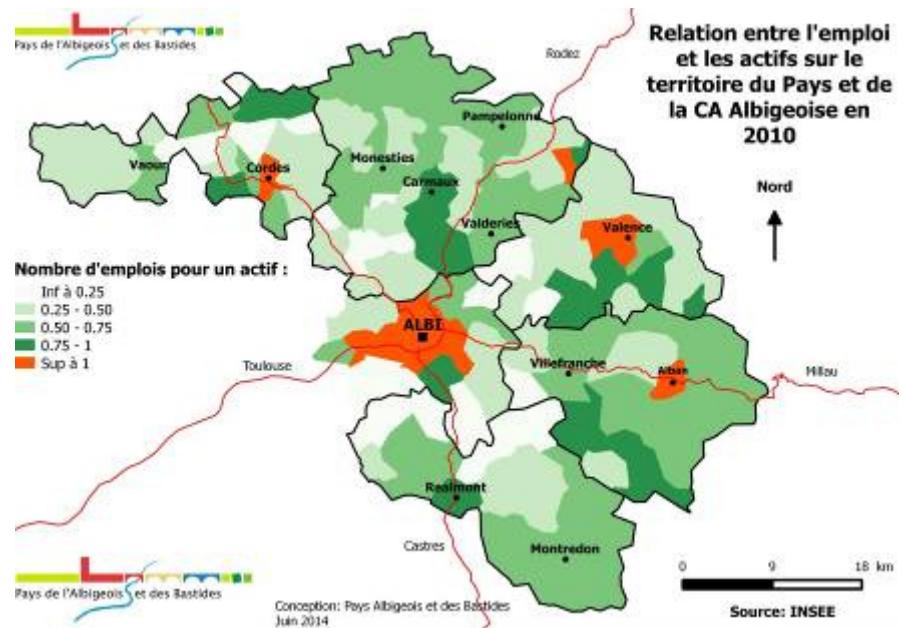
7. Un territoire d'emplois et de services :

Avec 23 573 actifs en 2010, le taux d'activité de la population en âge de travailler est dans la moyenne départementale à près de 71%.

	Nombre en 2010	2010	1999	Tarn	Midi-Pyr.
Ensemble	33 274	100 %	100 %	229 658	1 842 023
Actifs (%) dont :	23 573	70,8%	65,9%	70,9%	72,2%
Actifs ayant un emploi (%)	20 944	62,9%	57,9%	62,3%	64,2%
Chômeurs en (%)	2 629	7,9%	7,8%	8,6%	8,0%
Inactifs (%) dont :	9 701	29,2%	34,1 %	29,1%	27,8%
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	2 459	7,4%	9,4%	9,0%	10,6%
Retraités ou préretraités (%)	4 108	12,3%	11,5%	11,1%	9,4%
Autres inactifs (%)	3 134	9,4%	13,2%	9,1%	7,8%

Source : INSEE

Quand on analyse le ratio entre les emplois locaux (15 021) et les actifs résidents sur le territoire et ayant un emploi (20 944), on voit émerger **un certain nombre de pôles locaux attractifs du point de vue de l'activité** : notamment Cordes sur Ciel, Valence d'Albi ou Alban.



Par ailleurs, l'analyse des **déplacements domicile-travail** indique que :

- **55% des actifs vivent et travaillent au sein du territoire**
- **45% des actifs résidents sur le territoire travaillent à l'extérieur** (majoritairement sur l'agglomération albigeoise)
- **27% des emplois locaux sont occupés par des actifs résidents à l'extérieur du territoire**

En 2010, le PAB comptabilise 4 103 actifs extérieurs qui viennent travailler sur son territoire.

En 2010, le PAB comptabilise 10 122 actifs du territoire qui se rendent hors du PAB pour travailler.

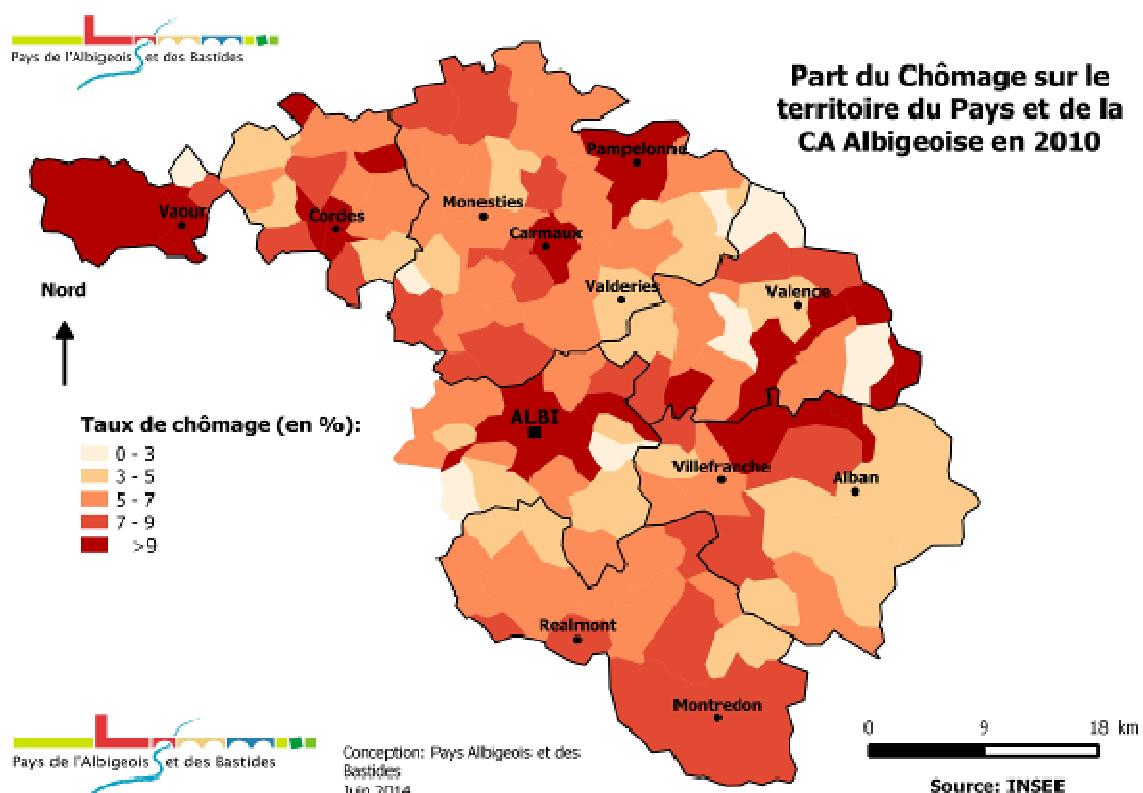


Nombre de demandeurs d'emploi (données INSEE 2010) :

	2010	Repères	
		Tarn	Midi-Pyrénées
Nombre de chômeurs	2 629	19 720	14 645
Taux de chômage	11,2%	12,1%	11,0%
Taux de chômage des hommes	10,3%	11,1%	9,9%
Taux de chômage des femmes	12,1%	13,2%	12,2%
Part des femmes parmi les chômeurs	51,5%	52,8%	53,4%

Si globalement le taux de chômage est comparable au reste du territoire régional, il apparaît des secteurs moins bien placés que d'autres :

- La commune de Carmaux et les communes limitrophes, avec un taux de chômage historiquement important depuis la fin de l'activité minière et une reconversion industrielle difficile.
- D'autres territoires ruraux, aux franges du territoire, notamment le Causse autour de Vaour ou dans les secteurs les plus enclavés, avec un taux de chômage et un nombre de bénéficiaires des minimas sociaux important.

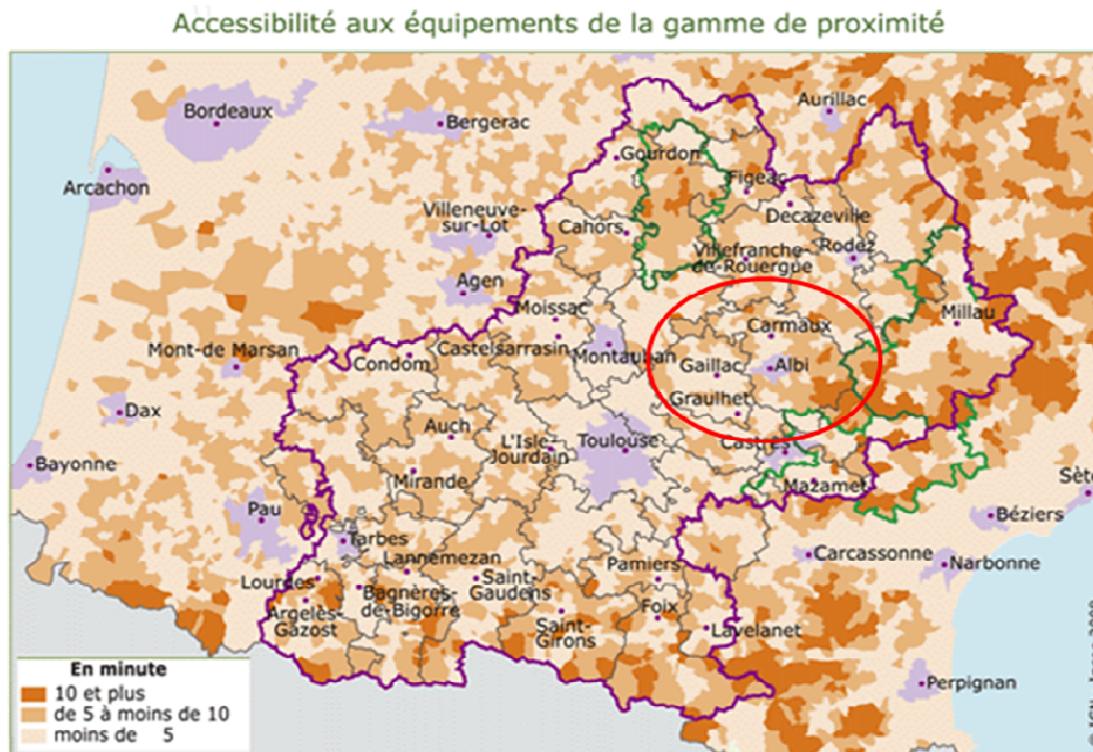


CHAPITRE 2 : Analyse des besoins et du potentiel de développement du territoire

1. Une attractivité résidentielle

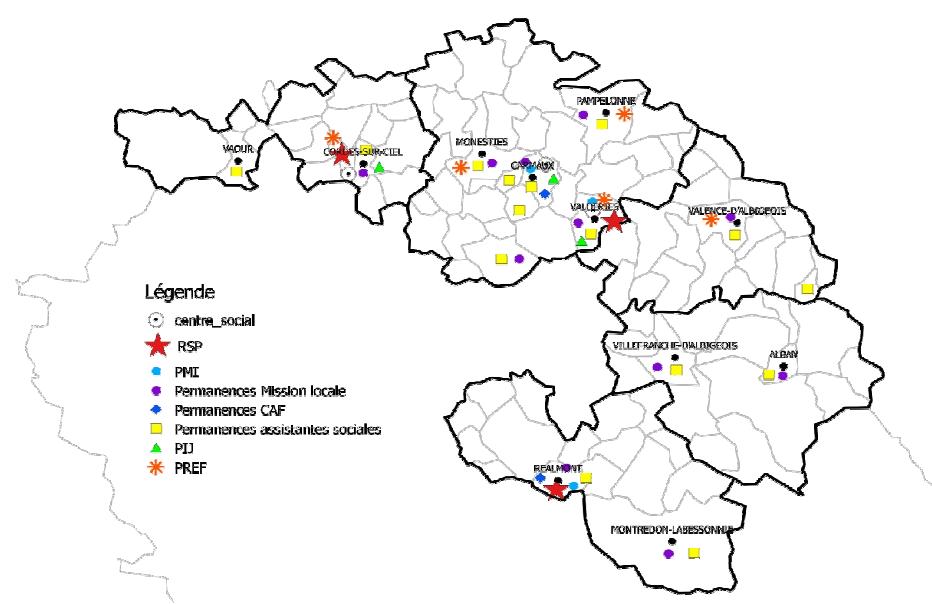
1.1 Les services à la population

Un territoire avec de fortes disparités mais un **niveau moyen d'équipements de proximité comparable aux territoires de montagne**.

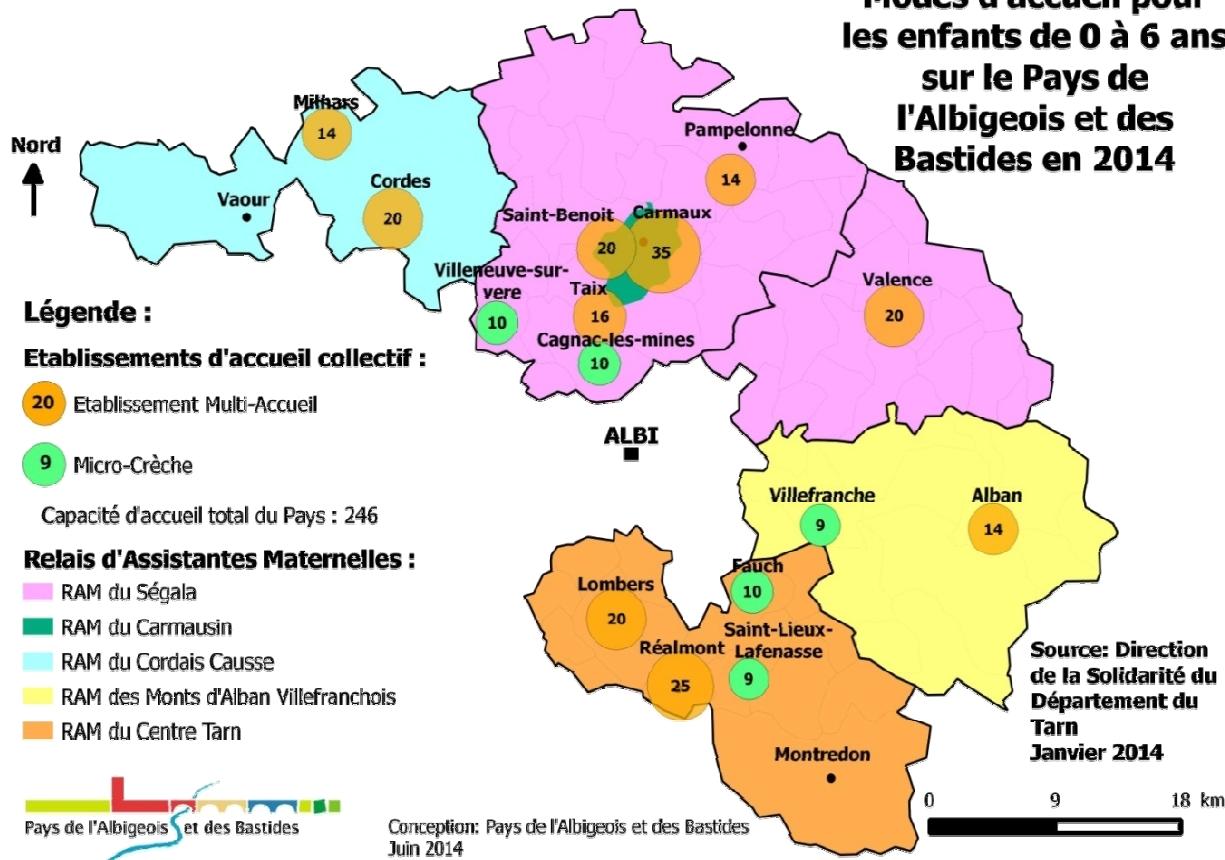


Le maillage des services s'appuie sur le réseau des bourgs, "pôles de services intermédiaires", qui offrent les services essentiels à la population : permanences de services publics, relais locaux emploi, centres de loisirs, crèches, maisons de retraite, commerces et services de proximité, banques, services de santé et d'enseignement, avec la présence de collèges.

La ville de Carmaux concentre les services de niveau supérieur avec la présence d'un lycée (général et technique), de services publics, pôle emploi, clinique et spécialités médicales, grandes surfaces...



Modes d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans sur le Pays de l'Albigeois et des Bastides en 2014



Une offre de service enfance développée : un effet des programmes Leader

Le territoire a su développer, structurer et rééquilibrer une offre de services notamment pour l'enfance, la jeunesse, ainsi que pour l'accueil et l'information des habitants, sur l'ensemble du territoire.

Le programme Leader a permis d'accompagner la prise de compétences enfance/jeunesse des cinq intercommunalités, qui ont ainsi structuré leur politique enfance : contrat enfance-jeunesse, réseaux d'assistantes maternelles, équipements multi accueil et micro-crèches...

Cependant, l'offre d'accueil n'est pas tout à fait aboutie, du fait de l'arrivée de nouvelles populations et de nouvelles familles qui ont aussi de nouveaux besoins. Ainsi, **4 communautés de communes sur 5 sont en dessous des taux moyens de couverture** pour l'accueil petite enfance relevés par la CNAF et de **8 points en dessous de la moyenne nationale** pour l'ensemble du territoire.

Taux de couverture moyen pour l'accueil petite enfance

VAL 81	42,95
CARMAUSIN ET SEGALA CARMAUSIN	43,05
CENTRE TARN	48,35
CORDAIS ET CAUSSE	52,57
MONTS D'ALBAN - VILLEFRANCHOIS	60,22
TAUX MOYEN DU PAYS	46.71
TARN	53
FRANCE	54

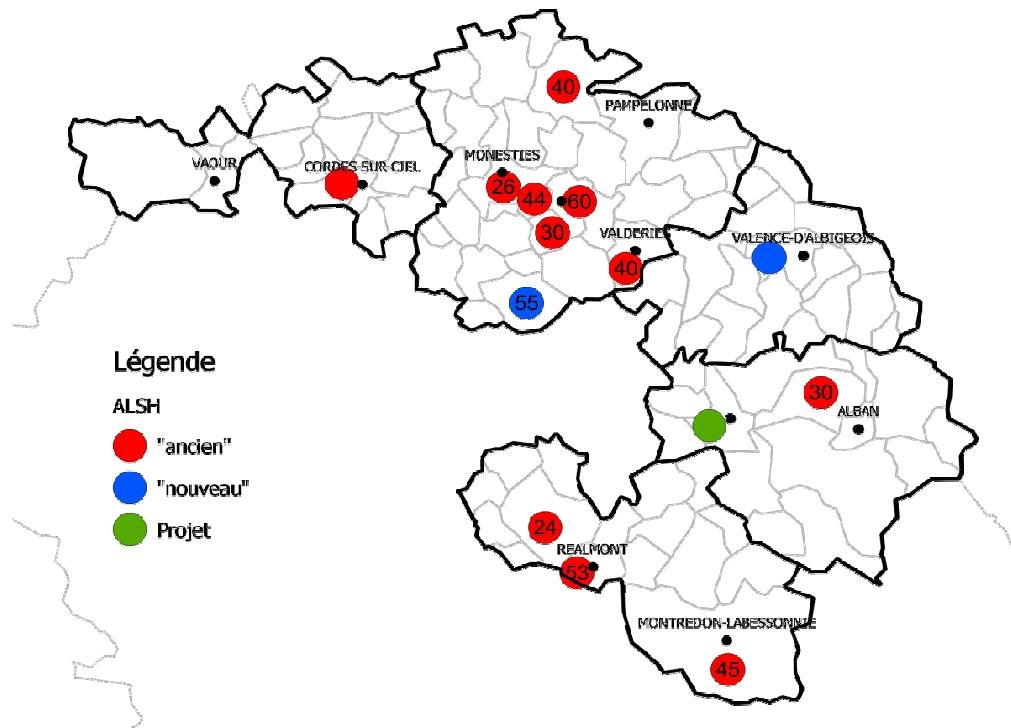
Une offre d'accueil extra scolaire importante avec quelques équipements récents:

Suite à la prise de compétence « enfance jeunesse » des intercommunalités, le niveau de service est globalement satisfaisant pour les lieux d'accueil et de loisirs.

Cependant, comme pour la petite enfance, certaines zones se trouvent sous dotées.

Il y a encore très peu de services spécifiques pour la jeunesse, il s'agit souvent d'opérations ponctuelles.

De plus, les associations en charge des services « enfance » sont en grande difficulté pour développer des dispositifs attractifs correspondants aux besoins de la jeunesse.

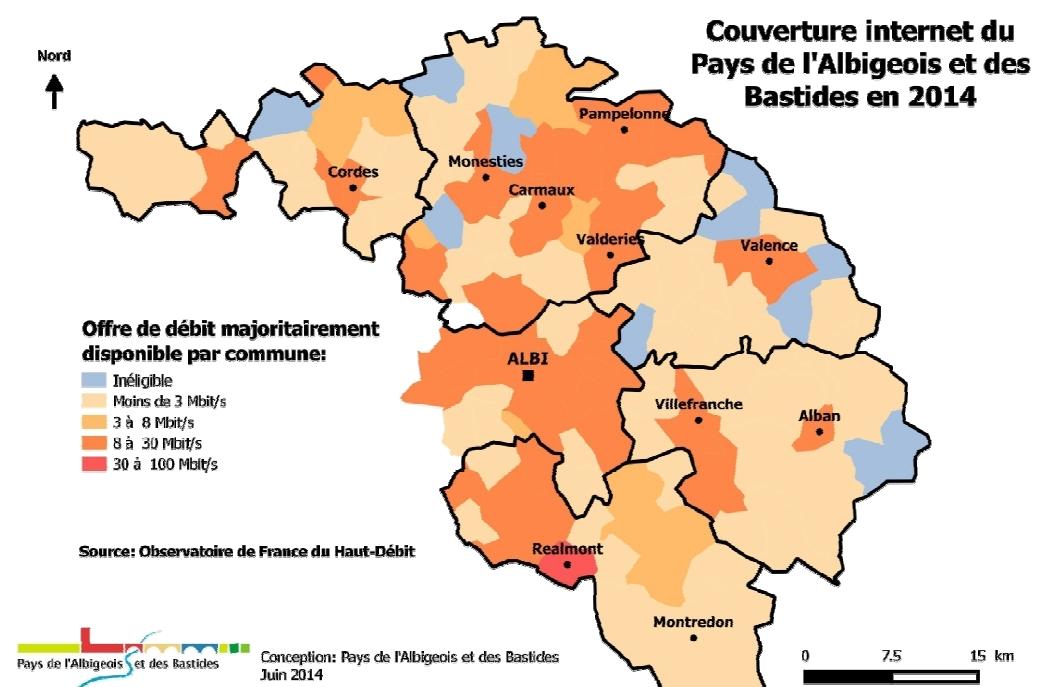


De nombreuses zones non couvertes par le haut débit

L'accès au haut débit sur le territoire est très inégalement réparti puisque une grande majorité des communes n'ont pas une offre internet haut débit:

- Sur 11 communes, plus de la moitié des foyers ne sont pas éligibles au haut débit

-Sur 64 communes, plus de la moitié des foyers ont une offre de débit en dessous de 3 Mbit/s



Adaptation des services à la population	
Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Image du territoire attractive : environnement et patrimoine • Installation de jeunes ménages actifs mobiles • Un cadre de vie privilégié : prix des logements, services • De nombreuses associations dynamiques • Une pluralité et un dynamisme des acteurs locaux, • Un réseau de bourgs-centres bien « équipés », • Globalement un bon niveau d'équipements (services enfance, lecture publique, commerces...) • Une qualité des services marchands • Un taux d'installation des artisans en hausse 	<ul style="list-style-type: none"> • Une forte disparité territoriale: en matière d'équipements, de coordination et d'ingénierie • Manque de qualification (professionnels, élus, bénévoles...) • Précarité et pauvreté du milieu rural • Pas de transversalité multisectorielle • Difficultés d'accès pour les plus fragiles • Difficultés pour développer l'existant • Peu de mutualisation et d'innovation • Pas de communication sur l'offre (aides...) • 4 EPCI sur 5 en dessous des seuils nationaux CAF avec des besoins pour les territoires les plus éloignés (petite enfance) • Des lieux d'accueil parfois vétustes • Peu ou pas de services pour les jeunes • 20 % des chefs d'entreprise ont + de 55 ans • Vétusté des fonds à céder • Manque d'aides à l'investissement • Fermeture de lieux contribuant au lien social • Enclavement pour les TIC

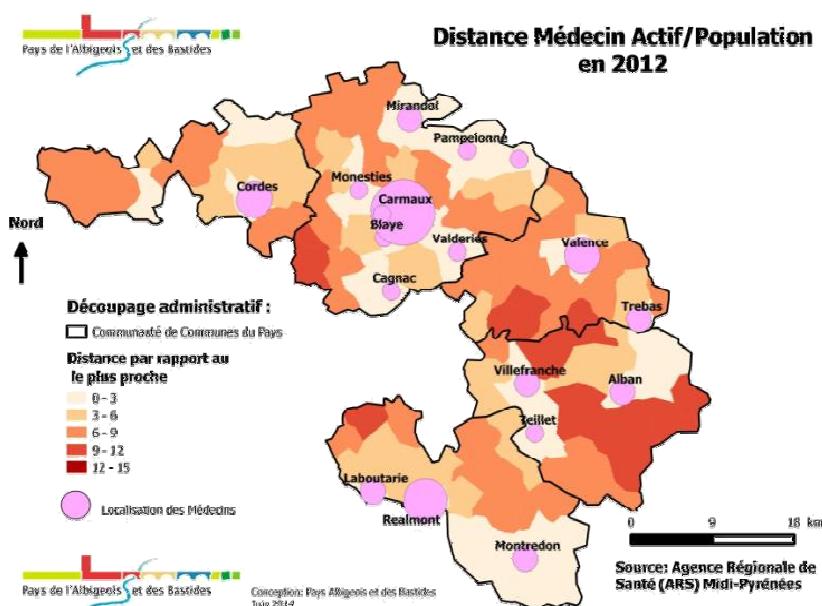
1.2 La problématique Santé et Vieillissement

Un territoire rural en déficit de professionnels de santé

Le nombre de médecins généralistes est plus faible que sur les territoires urbains mais il est également plus faible par rapport aux territoires comparables. Ceci est d'autant plus vrai pour les dentistes avec un **ratio de dentiste pour 10 000 habitants deux fois plus faible** que sur des territoires comparables. (Pays ou espace rural de Midi Pyrénées.)

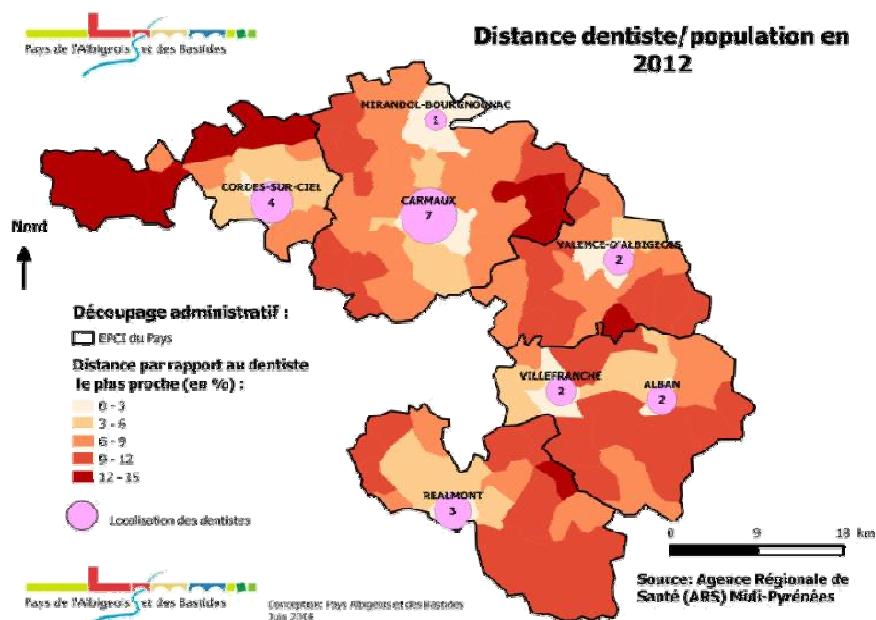
	Médecin	Infirmiers	Dentistes	kinés	Pharmacies
Albigeois et Bastides	10,1	24,8	3,6	7,3	4,4
Ensemble des Pays	10,8	16,7	6,0	9,1	4,1
Rural Midi-Py	10,7	16,6	6,0	9,2	4,0

Ratio/10 000 hbts Sources : Insee - Base permanente des équipements 2007



Cette situation risque de s'aggraver dans les prochaines années car **plus de la moitié des médecins généralistes ont plus de 55 ans.** (46 médecins sur 24 ont plus de 55 ans).

Le maintien des populations dans les centres bourgs est fortement dépendant du maintien de ces services de santé avec les autres services essentiels : pharmacie, commerces de quotidenneté...

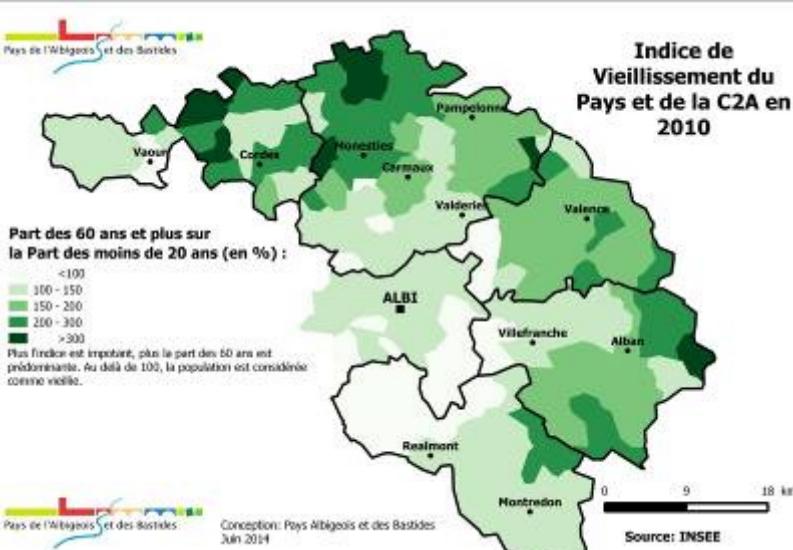
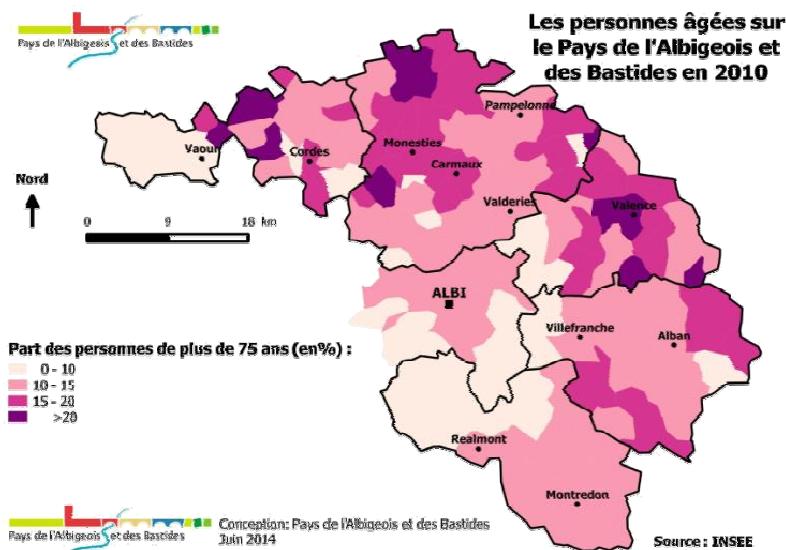


Les collectivités ont pris la mesure de cette situation et de l'impact en termes d'attractivité pour de nouvelles populations comme pour le maintien des personnes âgées sur leur territoire. Certaines collectivités ont d'ores et déjà conçu des projets de maisons de santé, des projets de santé territoriaux...

Un territoire vieillissant

Un territoire avec un vieillissement de la population très marqué.

Le poids des **plus de 75 ans** (8 542 personnes en 2010) représente **15 % de la population** contre 12,5 % dans le Tarn et 10,5 % dans l'espace rural de Midi Pyrénées.



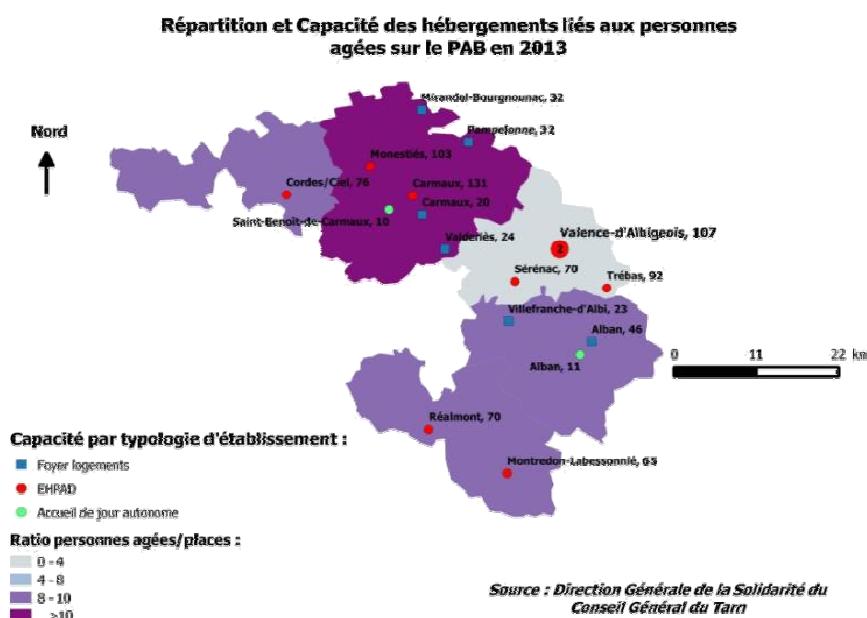
Un indice de vieillissement important comparé aux autres territoires.

155 personnes de plus de 60 ans sur le territoire pour 100 jeunes de moins de 20 ans, ce qui représente un ratio de 1 à 2 par rapport à la moyenne nationale.

France	88
Région	106
Région espace rural	122
Tarn	123
PAB hors Agglo	155

Source INSEE 2010

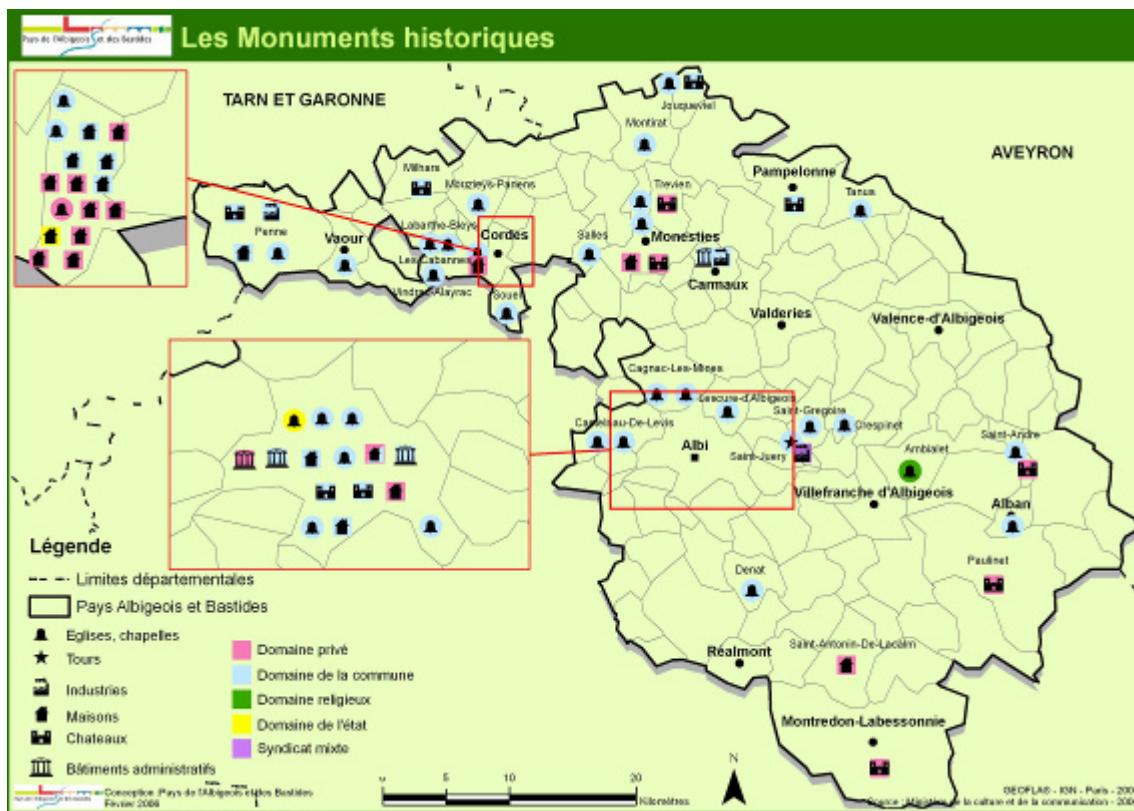
Un total de 902 lits pour l'hébergement des personnes âgées, ce qui correspond à un taux d'équipement (au regard de la population âgée de plus de 75 ans) de 105,59 % ce qui est **inférieur au taux d'équipement départemental** (128,48 %) pour 6 008 places.



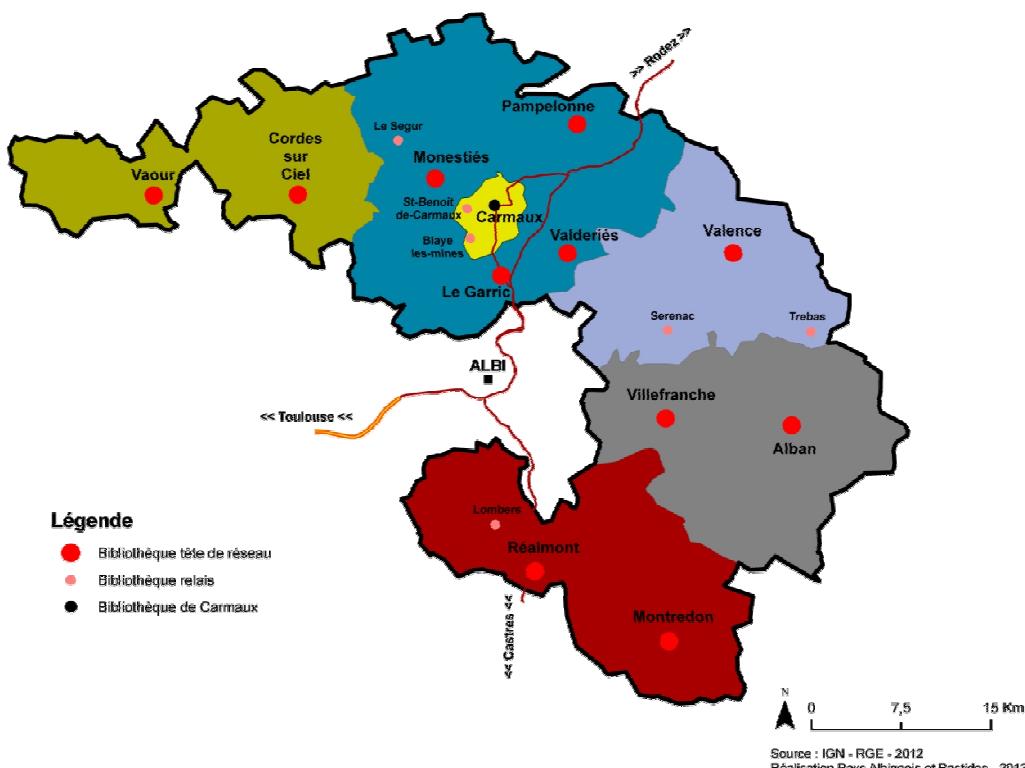
Santé – Vieillissement	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Globalement un bon taux d'équipements (EHPAD, foyers-logements...) • Un territoire avec une forte solidarité familiale (aidants familiaux naturels) • Des associations pilotes • Des services à domicile très bien développés • Présence du CLIC et ses outils internet • Mise en place des consultations fragilités • Comité de pilotage départemental des aidants • Présence d'infirmiers(es) bien répartis-es • Le Pôle de santé albigeois à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire vieillissant • Fort isolement de certaines personnes • Difficultés d'accès à l'information (connaissance- peu de proximité) • Manque de circulation de l'information (cloisonnement) • Peu de prise en compte du handicap (nombre de places) notamment pour les handicapés vieillissants • Manque de lieux d'accueil de fin de vie • Un faible taux de médecins généralistes et notamment de dentistes • Très peu de médecins maîtres de stage • Très peu de spécialistes • Les actes infirmiers ne sont pas répartis équitablement sur l'ensemble du territoire et le nombre d'infirmiers-es n'est pas toujours représentatif de l'activité réelle • Peu d'actions de prévention, de dépistage
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Loi vieillissement • Schéma gérontologique départemental (CG81) • Plateformes de répit • Vieillissement comme vecteur d'une économie résidentielle • Développement de la domotique • Pacte territorial de santé • Contrats Locaux de Santé... • COG CAF (Handicap) • Télémédecine et E Santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité de la politique gérontologique • Une forte augmentation du nombre de personnes âgées à venir • Equilibre financier des établissements d'accueil des personnes âgées et des services à domicile • Une concurrence entre les territoires pour l'accueil des professionnels de santé • Vieillissement et non remplacement des médecins en place • Difficultés d'accès aux soins pour les plus fragiles (prévention, mobilité)

1.3 L'offre culturelle

Un patrimoine classé de qualité, bien réparti sur l'ensemble du territoire



La lecture publique représente le premier champ d'intervention des communautés de communes, avec la création de médiathèques, la mise en place d'équipes professionnelles et l'animation de réseaux de lecture publique. Les réseaux de lecture publique sont identifiés comme des pôles structurants du développement culturel et peuvent constituer ainsi un outil adapté pour la structuration culturelle du territoire intercommunal.

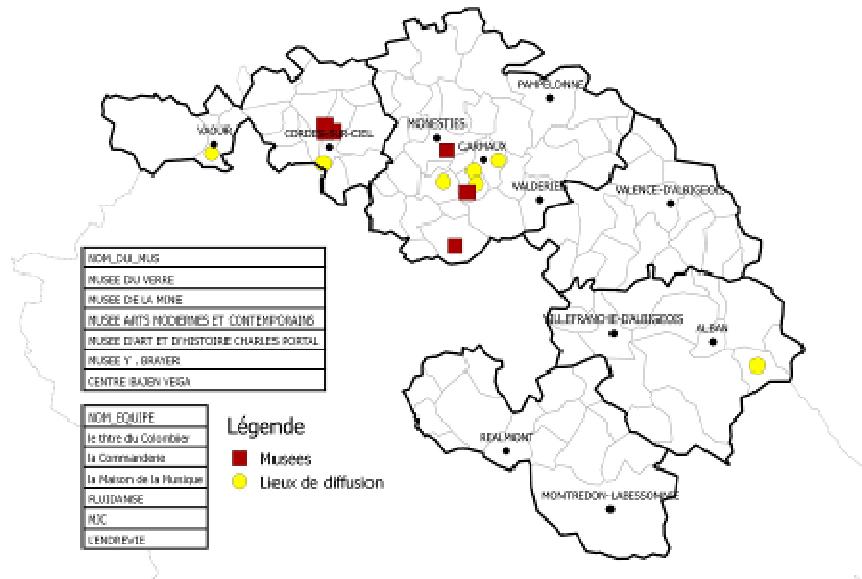


Le territoire bénéficie de l'implantation de **structures culturelles professionnelles de qualité**, connues et reconnues aux niveaux national et régional.

Ces espaces professionnels sont des **lieux ressources** en termes de savoir faire, de compétences, d'expertise, de réseaux et d'équipements de qualité

Si la diffusion est bien organisée autour des grandes villes, les pratiques amateurs sont aussi très développées en milieu rural, dans le cadre du réseau associatif.

Le spectacle vivant est très bien représenté sur le territoire, mais le manque de salles adaptées limite les diffusions professionnelles.



A l'issue des deux conventions avec la Région, dans le cadre du dispositif « Projet Culturel de Territoire », le développement culturel implique directement les Communautés de Communes, qui doivent concevoir et organiser leur intervention dans le domaine de l'action culturelle.

La prise de compétence culture et la définition de ses contours par les Communautés de Communes est ainsi à l'ordre du jour :

- ◆ Mise en place de commissions ouvertes aux acteurs culturels (Centre Tarn, Monts d'Alban et Villefranchois)
- ◆ Mobilisation d'un accompagnement formation-développement avec l'ADEFPAT pour le Carmausin-Ségala et le Cordais-Causse.

D'ores et déjà, toutes les communautés de communes interviennent dans le champ culturel, à travers la gestion et/ou la mise en réseau des médiathèques, le soutien aux associations culturelles et le financement de certains équipements culturels.

Des passerelles sont notamment à rechercher avec les politiques de développement du tourisme, des services pour l'enfance et la jeunesse.

Développement culturel	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une diversité de l'offre et une singularité de la création • Une identité du territoire: patrimoine bâti et immatériel de qualité, patrimoine industriel et environnement naturel • Des lieux et des équipements de diffusion culturelle de qualité en milieu rural : musées, théâtres, salles de concert et d'exposition... • Des réseaux de lecture publique gérés par les collectivités maillant le territoire • Du matériel mutualisé mis à disposition par certaines intercommunalités • Un calendrier d'événements culturels de rayonnement régional ou national, facteur de notoriété et d'attractivité du territoire • Des acteurs professionnels intervenant sur le territoire • Un réseau d'associations culturelles dynamiques : savoir-faire et expérience des bénévoles • La présence d'artistes et de professionnels de la culture vivant sur le territoire • Une multitude d'initiatives culturelles et des projets culturels innovants 	<ul style="list-style-type: none"> • Des manques sur les territoires les plus éloignés et des équipements de qualité parfois sous-utilisés : salles de spectacles, médiathèques... • Des évènements-phares en saison mais des difficultés pour des actions culturelles à l'année • Des associations en difficultés de fonctionnement et de financement • Manque de coordination entre les différents acteurs et intervenants sur le territoire, entre les professionnels et les amateurs... • Haut débit peu développé (Très haut Débit) • Un manque d'intérêt et d'appropriation des enjeux culturels de la part de certains élus • Une grosse partie de la population « empêchée » n'est pas touchée : des difficultés de déplacements, de mobilité, d'accessibilité... pour les personnes âgées ou en difficulté, • Les jeunes sont très peu touchés et peu impliqués • Un manque de communication globale et un manque de coordination des différents points d'information : réseau des médiathèques, relais de services publics, centres sociaux, offices de tourisme.... • Des lieux de diffusion « sauvages » ou éphémères • Des structures professionnelles non identifiées comme support d'accompagnement aux nouveaux projets
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Des réflexions sur la compétence culturelle en cours au sein de communautés de communes • Mutualisation et réorganisation de l'offre suite à la réforme territoriale • Un territoire reconnu pour son attractivité touristique • Une demande culturelle forte des nouveaux arrivants • La proximité de la métropole régionale pour l'accueil d'artistes en résidence • Des évènements nationaux à exploiter • Une nouvelle génération d'élus sensibilisés au développement culturel • Une mise en réseau déjà entamée • Le petit patrimoine vecteur d'actions transversales (intergénérationnelles) 	<ul style="list-style-type: none"> • La fin du dispositif d'intervention de la Région sur les territoires et une baisse globale des aides publiques (emplois fragilisés et repli sur soi) • Des difficultés de financement de la diffusion culturelle : la réforme des collectivités allonge les délais de décision, la mise en place des Temps d'Activités Péri-scolaires peut mettre en difficulté des structures professionnelles en place • Des concurrences internes et de proximité, notamment avec les manifestations et les nouveaux équipements de l'agglomération albigeoise • Epuisement des bénévoles des associations • Développement de l'aspirateur toulousain

1.4 Les mobilités et les déplacements

Les déplacements domicile-travail se font à près de 90 % en voiture individuelle, ce qui représente environ 445 000 kms parcourus par jour soit 11 fois le tour de la terre.

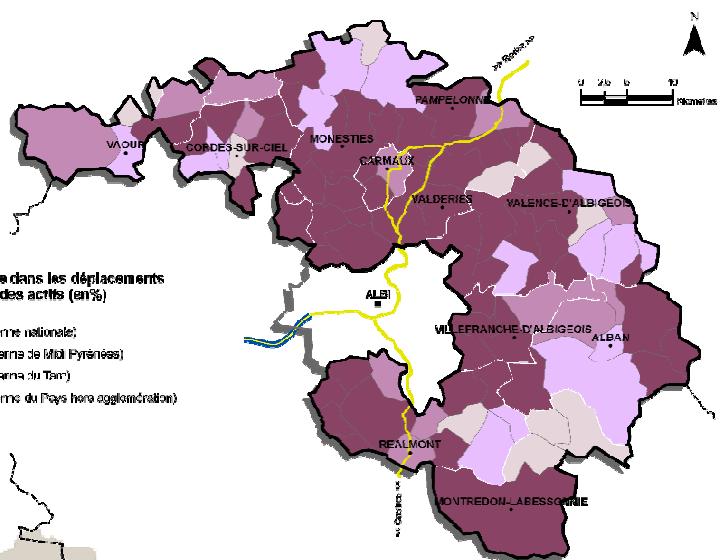
La fréquentation des transports en commun représentent 220 000 voyages/an.

En termes d'impact environnemental, cela correspond à un quart des consommations énergétiques totales du territoire et 14 % des émissions totales de GES (Gaz à Effet de Serre).

Le territoire est très peu couvert par les transports collectifs en dehors de la ligne SNCF Carmaux Albi et des lignes de bus du Conseil Général, qui concernent les grands axes de communication. Le territoire ne dispose pas de liaisons entre le domicile / le village et ces lignes régulières.



Les déplacements domicile --> travail des actifs du Pays

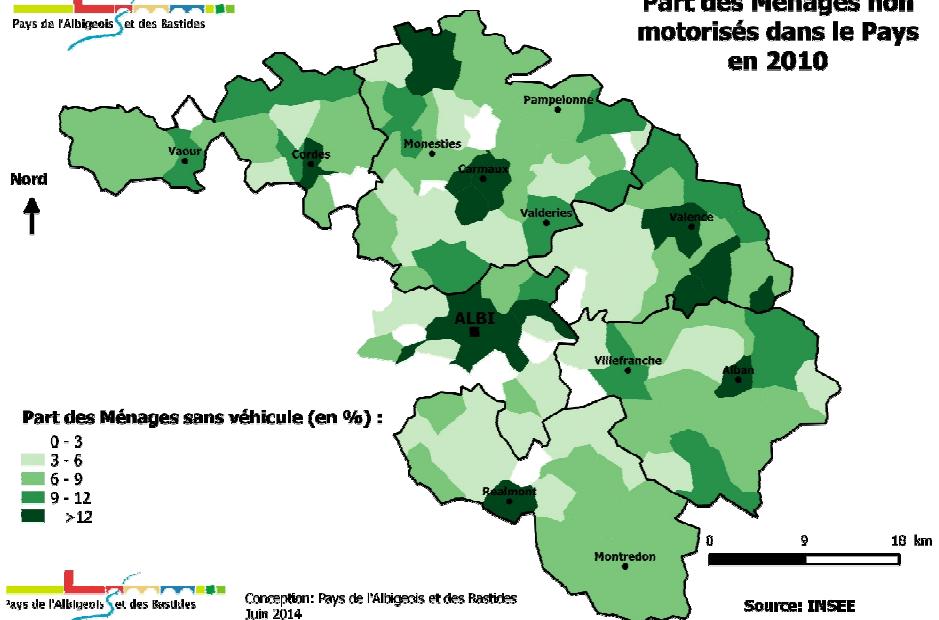


Si les déplacements sur le territoire se font essentiellement en voiture par choix ou du fait de l'absence de solution alternative, une partie non négligeable de la population ne dispose d'aucun moyen de transport et connaît ainsi des difficultés d'accès aux services et à l'emploi.

Il s'agit essentiellement des personnes les plus fragiles : personnes âgées, demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minima sociaux...



Part des Ménages non motorisés dans le Pays en 2010

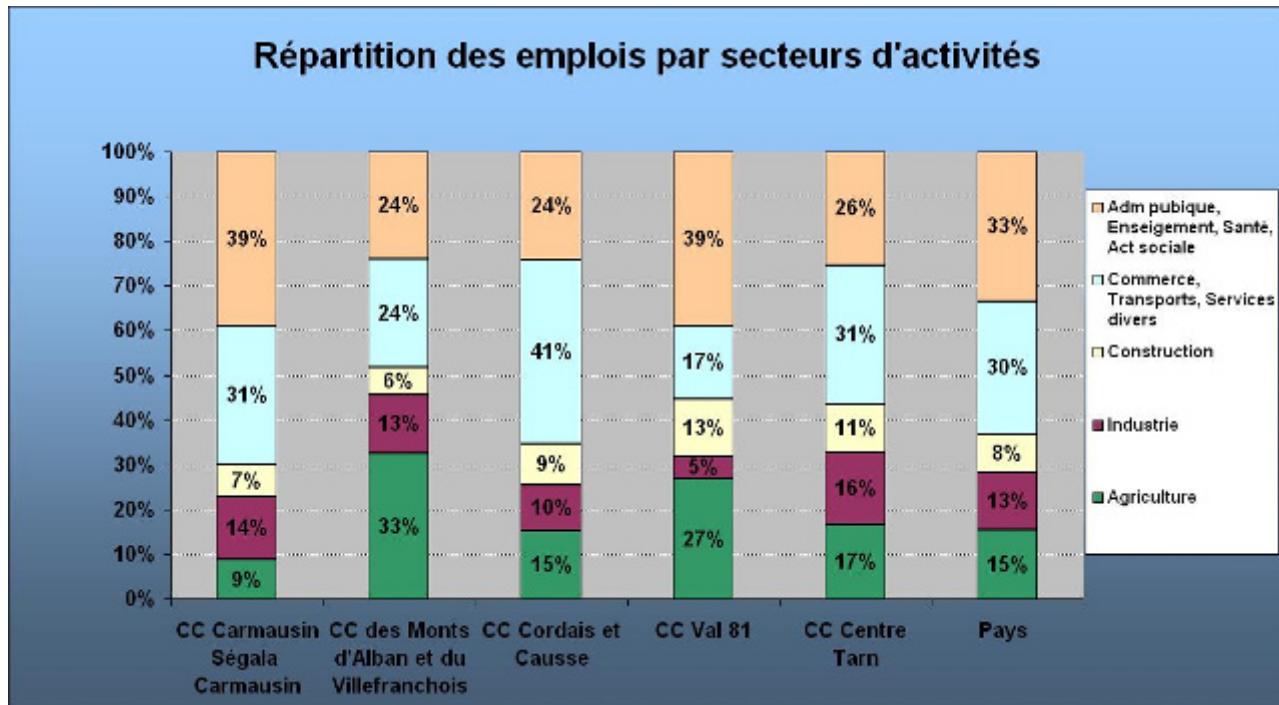


Nouvelles mobilités, accessibilité et déplacements	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité Carmaux- Albi avec un réseau dense de routes départementales et deux gares ferroviaires sur le territoire) • Les transports en commun Tarn Bus et l'adaptation des horaires • Présence de services locaux de transports à la demande (TAD) • Des usagers plus nombreux et réguliers et des besoins spécifiques pour une population vieillissante • Des démarches et des dynamiques partenariales en place (Agendas 21 locaux) • Des structures d'appui locales • Des personnes et structures investies (exemple du collectif partenarial sur Valence porté par Famille rurale qui travaille sur la mobilité et l'accessibilité des services) 	<ul style="list-style-type: none"> • Population à faible revenu, vieillissement et isolement des personnes à mobilité réduite • Dépendance du territoire à l'agglomération et absence de coordination sur l'organisation des déplacements • Un territoire étendu avec des besoins spécifiques selon les secteurs (conditions hivernales pour la zone montagne) • Manque de cohérence entre les différents modes de transport : absence de rabattement sur les lignes régulières, inter modalité balbutiante (Tarn Bus, lignes C2A et TER) • Manque d'information sur les différents modes de transport en place et défaut d'identification des lieux de covoiturage • Manque d'accompagnement technique et financier des initiatives en matière de transport-déplacement
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration en cours du SCOT du Carmausin, du Ségala du Causse et du Cordais et révision en cours (« Grenellisation ») du SCoT du Grand Albigeois • De nouveaux documents d'urbanisme intercommunaux, à partir de 2017 (PLUi) • Sensibilisation aux enjeux environnementaux qui encouragent l'idée de partage • Augmentation tendancielle du prix des carburants • Obligations réglementaires (par exemple des bornes de recharge pour véhicules électriques) • De nouvelles solutions de déplacement : mobilité électrique (vélo), voix et liaisons douces • Des moyens de transports locaux mobilisables (établissements d'accueil pour les personnes âgées, minibus scolaires ou associatifs...) • Développement potentiel du télétravail 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des nouvelles technologies et difficultés de mise en œuvre localement • Réduction des moyens de financement des collectivités • Attractivité en baisse et non renouvellement de la population

2. Une économie de proximité

2.1 Le développement d'une économie de services à la population

Globalement, le secteur tertiaire représente 63 % des emplois locaux, viennent ensuite l'agriculture (15%) l'industrie (13%) et le secteur de la construction (8%).



Si l'on analyse la structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle, on note la part importante d'entrepreneurs (agriculteurs, artisans, commerçants...) qui représentent près d'un emploi sur 4 (24%), ce qui est caractéristique des territoires ruraux, du fait du poids économique de l'agriculture (13,3% d'agriculteurs exploitants)

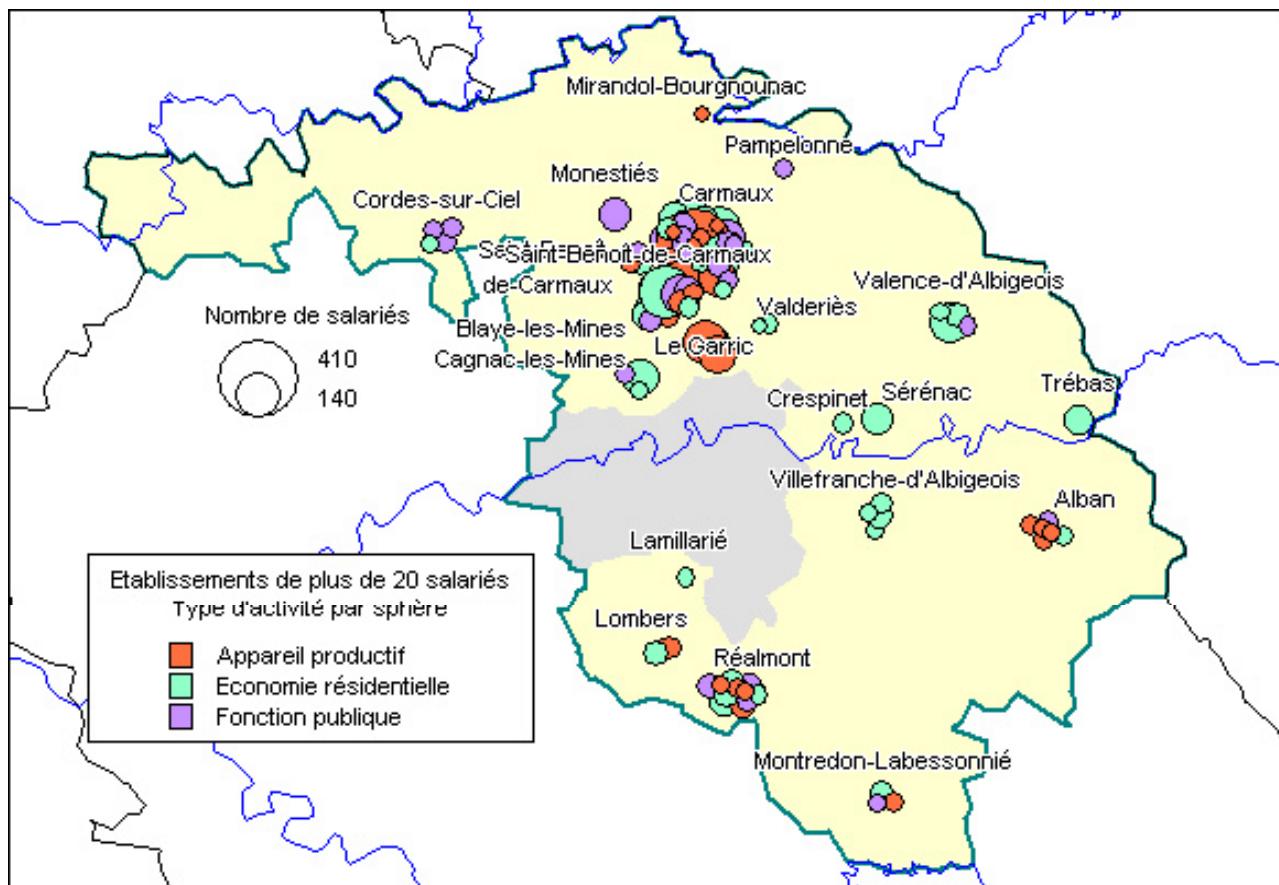
Emplois sur le territoire (selon la catégorie socioprofessionnelle en 2010) :

Ensemble dont :	2010	%	Repères 2010 (%)	
	Tarn	Midi-Pyr.		
Agriculteurs exploitants	2 002	13,3%	4,3%	3,6%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 606	10,7%	8,5%	7,3%
Cadres et professions intellectuelles sup.	1 138	7,6%	11,0%	16,5%
Professions intermédiaires	2 767	18,4%	24,2%	25,5%
Employés	4 403	29,3%	29,8%	27,9%
Ouvriers	3 105	20,7%	22,2%	19,4%

Source : INSEE

Les entreprises de plus de 20 salariés (qui représentent 17% des établissements) sont bien réparties et marquent les pôles d'emploi et de services du territoire.

- **83% des entreprises ont moins de 10 salariés** et emploient 1 salarié sur trois (hors agriculture)
- **les services de proximité, avec la santé et l'action sociale** représentent + de 20% de l'emploi salarié
- **l'économie sociale** (avec les associations) totalisent plus de 15% de l'emploi salarié total

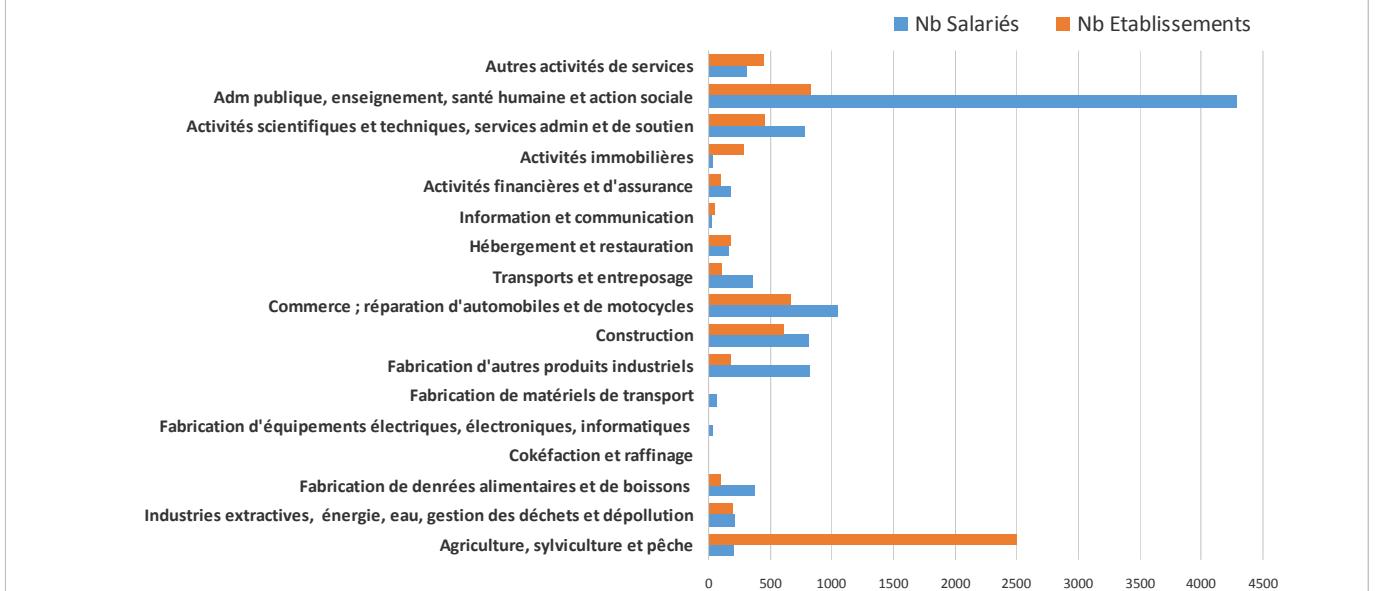


La prédominance des activités résidentielles concerne l'ensemble du périmètre, notamment autour du pôle de Carmaux, mais également dans les bourgs-centres et dans la périphérie de l'agglomération albigeoise.

Cette économie résidentielle en développement représente aujourd'hui une opportunité pour la création d'emplois de services.

L'arrivée de nouvelles populations actives avec de nouveaux besoins (enfance, transports, santé, culture), mais aussi une population vieillissante pour laquelle le maintien à domicile est un enjeu majeur, appelle l'amélioration et l'adaptation de l'ensemble des services à la population.

Nombre d'établissements et de salariés par activité (au 31/12/2011)



Avec 4281 salariés (soit 44% des salariés) et 822 établissements, le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale est le premier employeur du territoire.

On dénombre ainsi dans ce secteur, **2112 emplois dans l'hébergement médico-social et médical ainsi que dans l'action sociale** (ce qui correspond aux hébergements pour personnes âgées ou handicapées mais aussi à l'ensemble des services à la personne) gérés par le secteur public ou associatif.

Concernant les activités sportives, de loisirs et les activités culturelles (qui sont le plus souvent assurées par les collectivités locales ou le mouvement associatif), elles concernent plus de 200 salariés.

Avec 2 629 chômeurs déclarés en 2010 (source INSEE), **le territoire affiche un taux de chômage (11,2%) proche des moyennes départementale et régionale.**

La population du territoire n'échappe pas à la précarité avec **près d'un ménage sur 4** (24% soit 5 946 ménages) **sous le seuil de pauvreté en 2011**

Bénéficiaires d'une aide au logement			Nombre
dans le parc locatif social	20,8%	22,0%	874
dans le parc locatif privé	53,1%	57,4%	2225
en accession	16,6%	11,4%	695
en foyer logements	9,5%	9,1%	399
Bénéficiaires de Revenus garantis	4,3%	5%	2492
Dont AAH	38%	37,2%	1542
Dont RSA	62%	62,8%	3176

Economie-Emploi-Formation-Insertion

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique favorable : A68 et proximité A75 avec des avancées dans le désenclavement routier • Pôle de recherche et d'enseignement d'Albi: Ecole des Mines, Université • Des intercommunalités engagées dans le soutien à l'économie locale avec des zones d'activités bien positionnées et des animateurs économiques de proximité (3 intercommunalités /5) • Une économie au service de sa population avec le développement du secteur tertiaire • Une attractivité résidentielle et touristique: qualité de vie, services à la personne, développement culturel et environnement préservé • Un tissu économique de petites et très petites entreprises (non délocalisables) sur l'ensemble du territoire • Une production agricole de qualité et sous label • Un secteur du bâtiment dynamique, bien implanté et performant (patrimoine bâti de qualité et clientèle exigeante) • Une économie sociale bien développée et porteuse d'emplois, notamment dans le secteur des services à la personne • Présence de deux centres sociaux en milieu rural et Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur le Carmausin 	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit d'initiatives, manque de dynamisme, d'ambition, de créativité (employeurs et demandeurs d'emploi) • Déficit de notoriété et d'image du territoire • Absence de filière économique locale de production • Des centres de décision externes au territoire pour les plus grandes entreprises • Eloignement des grands centres de consommation • Isolement et manque de dynamique solidaire des chefs d'entreprise (absence de lieux de rencontre) • Isolement des demandeurs d'emploi, avec des problèmes de mobilité et des difficultés de déplacement au regard des carences du transport public • Des problématiques de reprise-transmission dans les entreprises, très peu d'apprentis, perte des savoir-faire, départ des salariés âgés les plus qualifiés • Difficultés de maintien des services marchands et des commerces en milieu rural • Une population à faible revenu • Une main d'œuvre peu qualifiée et une part de la population en difficulté d'insertion sociale et professionnelle (manque de places dans les chantiers d'insertion, manque d'offre en apprentissage) • Besoins de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, au regard des emplois locaux potentiels y compris saisonniers (hôtellerie-restauration, tourisme, commerces, agriculture) • Besoins de formation pour pouvoir évoluer dans les métiers pour les chefs d'entreprise (notamment dans le secteur du bâtiment, nouvelles technologies, nouveaux matériaux) • Des structures territoriales insuffisamment impliquées dans le développement économique • Besoin de coordination entre les professionnels de l'animation économique et les professionnels de l'emploi et de l'insertion • Besoin d'accompagnement et d'assistance technique auprès des porteurs de projet, des auto-entrepreneurs et des chefs d'entreprise (consulaires, communautés de communes) • Absence de couverture haut débit dans les secteurs ruraux pour développer le télétravail et pour la création d'activités

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux arrivants (majorité de jeunes ménages actifs) : un facteur favorable pour le développement d'une économie présente • Le vieillissement de la population appelle la création de nouveaux services • Programmes de rénovation de l'habitat ancien • Les enjeux Energie-Climat : énergie renouvelable complément de revenus pour l'agriculture, relocalisation de certaines productions, développement de la consommation locale du fait de l'augmentation des coûts de transport et des déplacements, rénovation énergétique et nouveaux matériaux... • Nouveaux besoins de main d'œuvre dans les exploitations agricoles à orientation élevage • Développement possible du télétravail pour l'installation en milieu rural de nouvelles activités • Une main d'œuvre disponible localement • Emplois saisonniers comme premiers accès à l'emploi • Possibilité de mettre en œuvre les clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'insertion des publics en difficulté • Territoire classé en Zone de Revitalisation Rurale (charges sociales minorées pour les créations d'emploi), nouveau crédit d'impôt (CICE) pour les entreprises, passeport formation, droits rechargeables à l'assurance-chômage 	<ul style="list-style-type: none"> • Appauvrissement de la population, départ de la population active la plus qualifiée et des jeunes demandeurs d'emploi, • Diminution des moyens publics et réduction des budgets (APA notamment) se traduisant, au niveau des services à la personne, par une baisse d'activités (malgré des besoins croissants) et le développement de contrats précaires non qualifiés • Augmentation des contraintes réglementaires : sur les exploitations agricoles (élevage surtout), pour les entreprises du bâtiment (RT 2012) • Des difficultés d'adaptation des entreprises aux nouveaux marchés • Une fracture TIC et Haut Débit pour les entreprises • Une aspiration des entreprises vers l'agglomération albigeoise, en relation avec la métropole toulousaine

2.2 L'émergence de systèmes alimentaires locaux

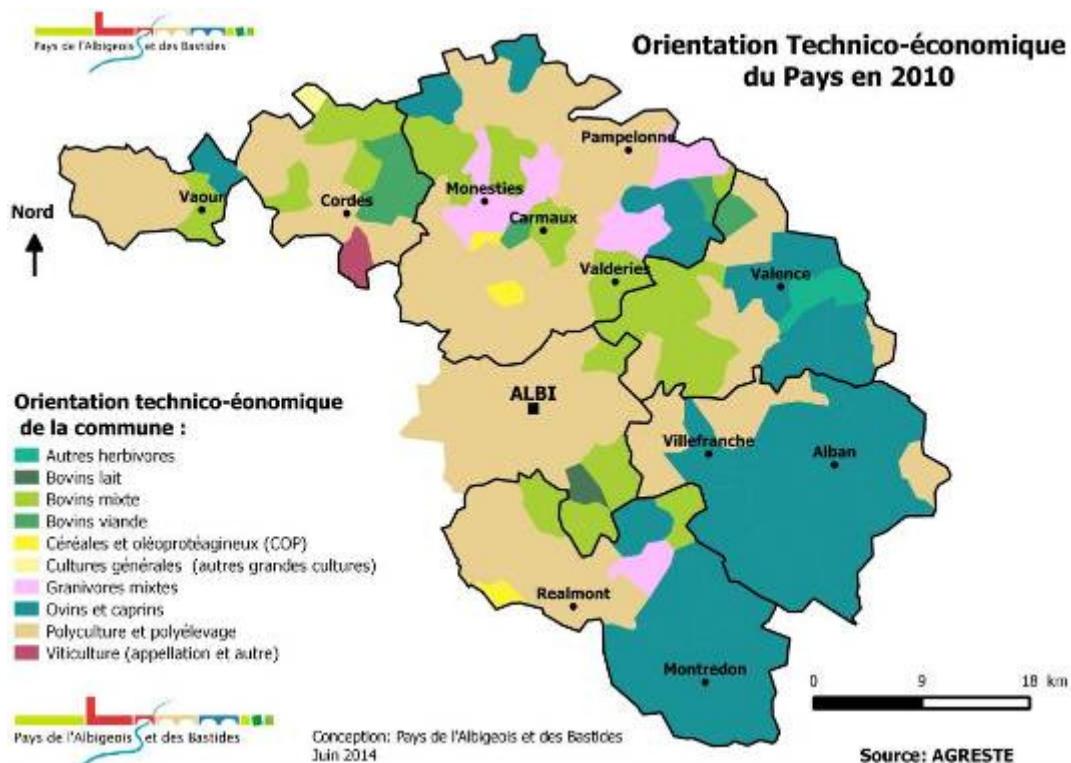
Depuis 2000, la Superficie Agricole Utile est globalement en recul (elle représente près de 60% de la superficie totale du territoire) et près de 20% des exploitations ont disparu.

Données de cadrage	
Superficie agricole utilisée (RA 2010)	93 194
Nombre d'exploitations totales (RA 2010)	2024
Evolution des exploitations entre 2000 et 2010	-19%

Evolution de la SAU	Entre 1988 et 2000			Entre 2000 et 2010		
	SAU	ETP	UGB	SAU	ETP	UGB
Pays	-5,4 %	-32 %	6%	-2,7 %	-21 %	-11 %
Département	-5,1 %	-32 %	- 0,5%	- 4,3 %	-22 %	-13 %
Région	-1,5 %	- 34 %	-0,6 %	- 4,3 %	-25 %	-10 %

On constate une diminution importante de la SAU, entre 1988 et 2000 (-5,4%). Cette diminution a légèrement ralenti depuis 2000, contrairement à ce qui est observé à l'échelle départementale et régionale.
L'activité agricole se caractérise également par une baisse du cheptel (- 11% entre 2000 et 2010).

Un paysage agricole diversifié avec une prédominance de l'élevage



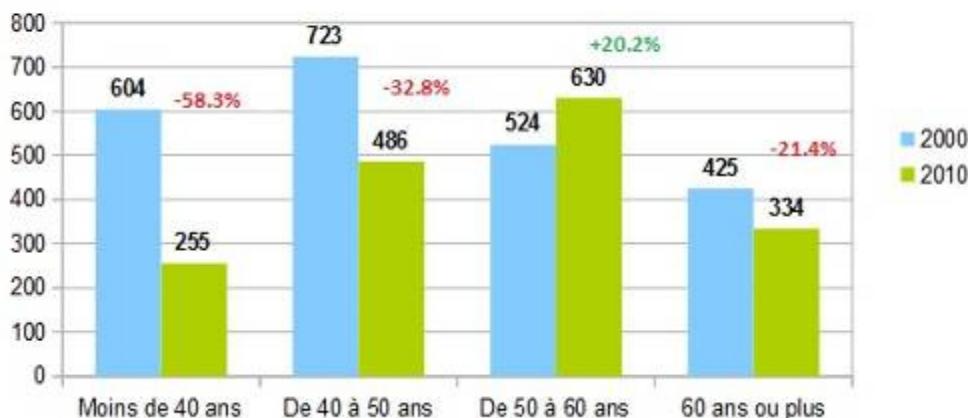
Un poids économique significatif mais des exploitants vieillissants

Avec 2054 agriculteurs exploitants en 2010, **en 10 ans ce sont plus de 500 agriculteurs exploitants (soit un agriculteur sur cinq) qui ont disparu.**

En termes d'emplois directs, l'agriculture représente encore **2 303 emplois soit 15% des emplois locaux.**

Répartition des exploitants par tranche d'âge

Période 2000-2010

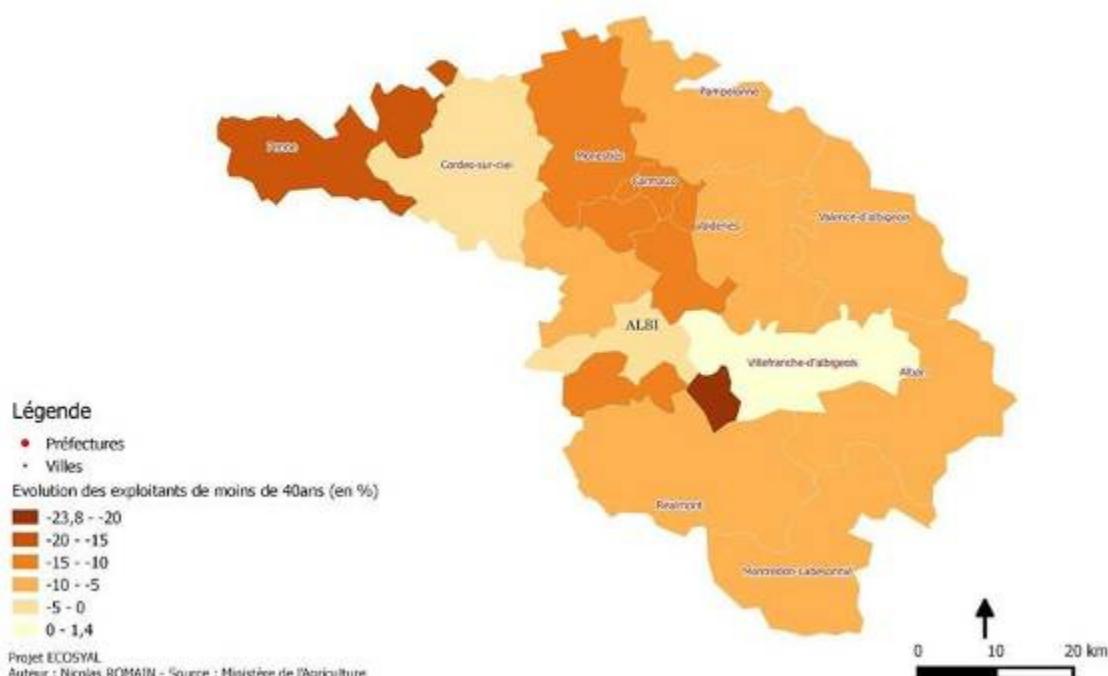


Source : Draaf, Insee

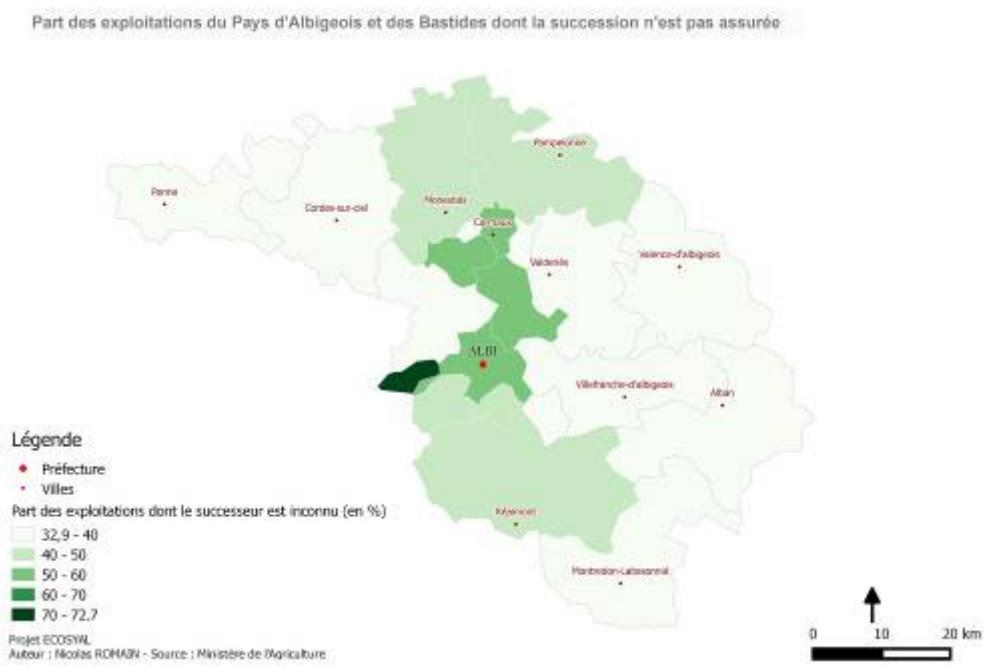
La pyramide des âges traduit un vieillissement marqué des exploitants agricoles.

La part des exploitations gérées par de jeunes agriculteurs (- de 40 ans) ne représente plus que 255 exploitations (soit 12,4% des exploitants)

Évolution des moins de 40ans chez les exploitants du Pays d'Albigeois et des Bastides (entre 2000 et 2010)



La question de la succession des exploitations et la pression de l'urbanisation

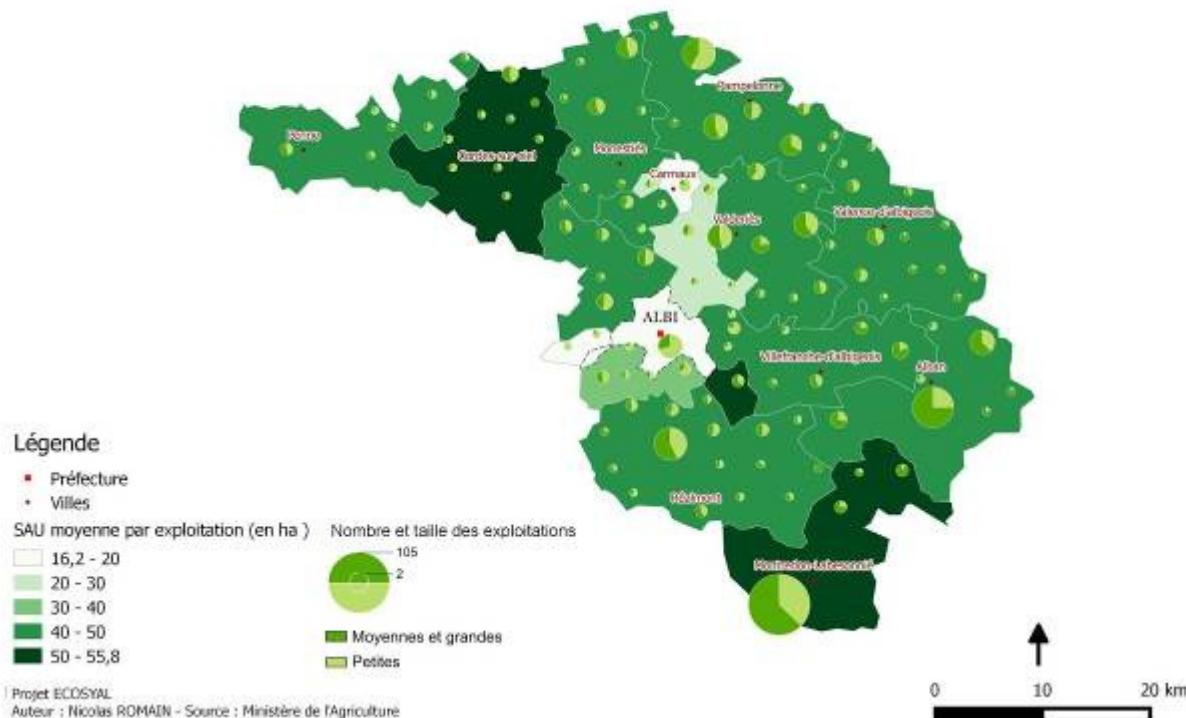


56 % des exploitants vont atteindre l'âge de la retraite d'ici 2020, De l'entrée d'Albi, et sur l'axe Albi-Carmaux-Rodez, la part des exploitants sans successeur est très importante. Cela pose clairement l'enjeu foncier pour les terres agricoles périurbaines qui sont grignotées par l'urbanisation et l'étalement des zones résidentielles

L'agrandissement des exploitations

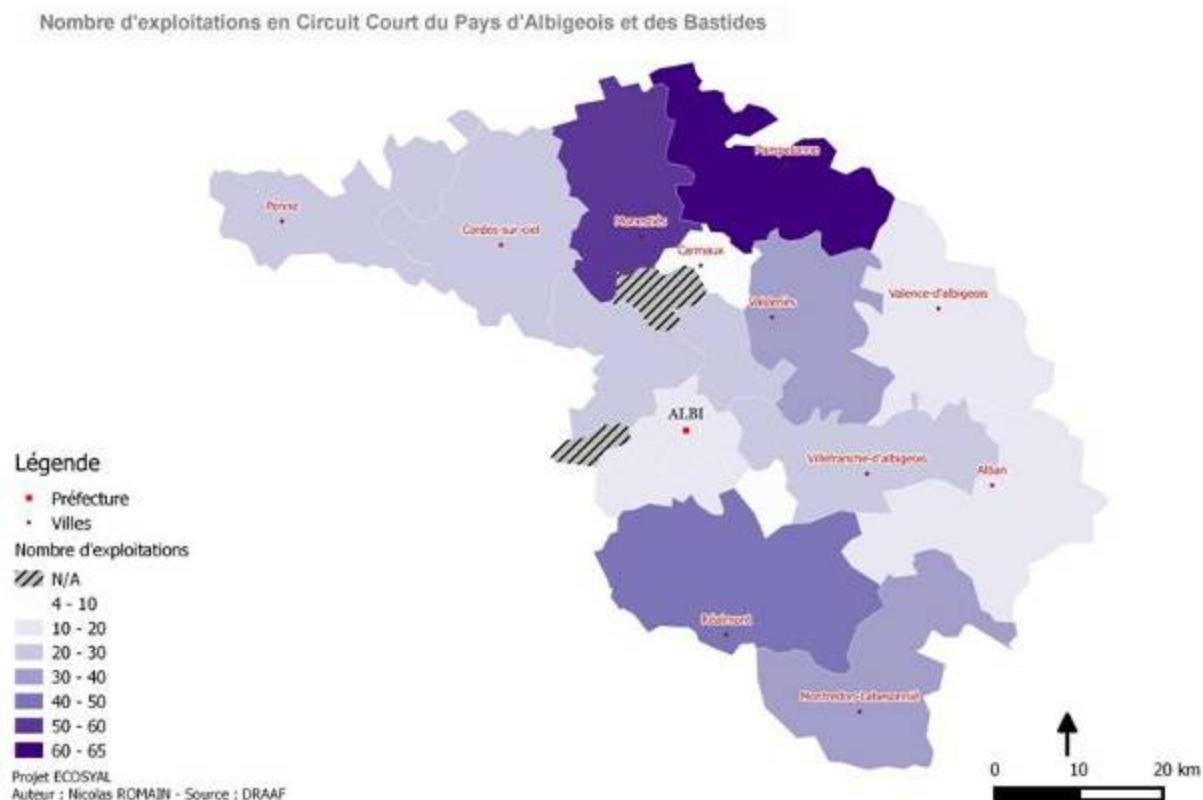
La SAU moyenne en 2010 est de 46 ha par exploitation. Elle est proche de ce qui est observé à l'échelle départementale (49 ha) et régionale (47 ha).

SAU moyenne et taille des exploitations sur le territoire du Pays de l'Albigeois et des Bastides (2010)



La place des systèmes alimentaires localisés

Sur les 2085 exploitations du territoire, **361** pratiquent les circuits courts soit **17,3%** des exploitations



Pour 64% des exploitations qui ont recours aux circuits courts, cela concerne la viande (bovin, ovin, porcin, volailles) grâce à des ateliers individuels ou collectifs.

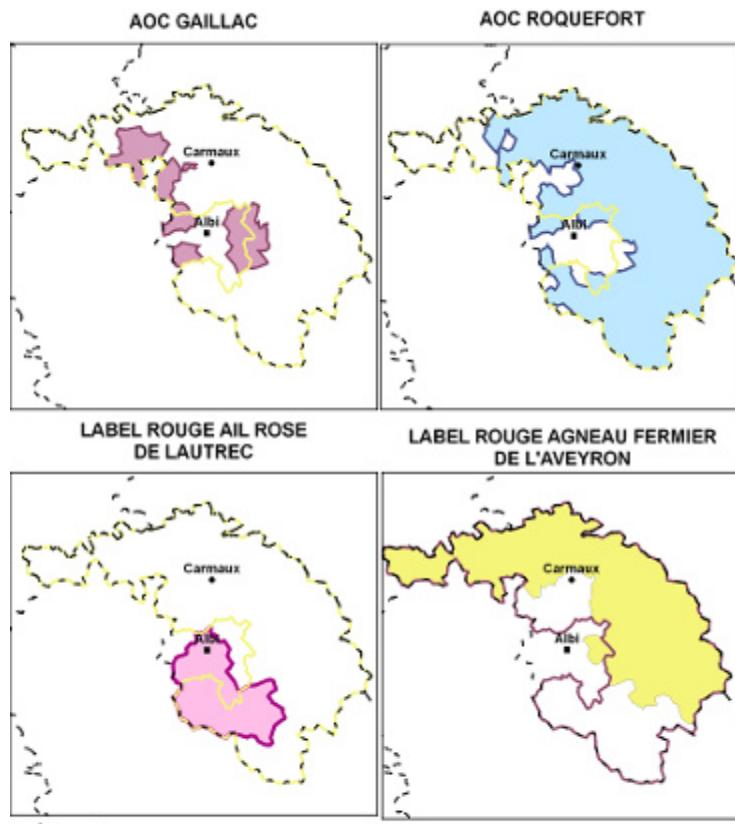
Les différents types de production en circuit court



Plusieurs signes officiels de qualité (AOC et Label Rouge) sont représentés sur le territoire : AOC Gaillac, AOC Roquefort, Label Rouge Veau d'Aveyron et du Ségala, Label Rouge Volailles fermières du Ségala, Label Rouge Ail rose de Lautrec, Label Rouge Cabécou d'Autan



EMPRISE DES IGP PRÉSENTES SUR LE PAYS

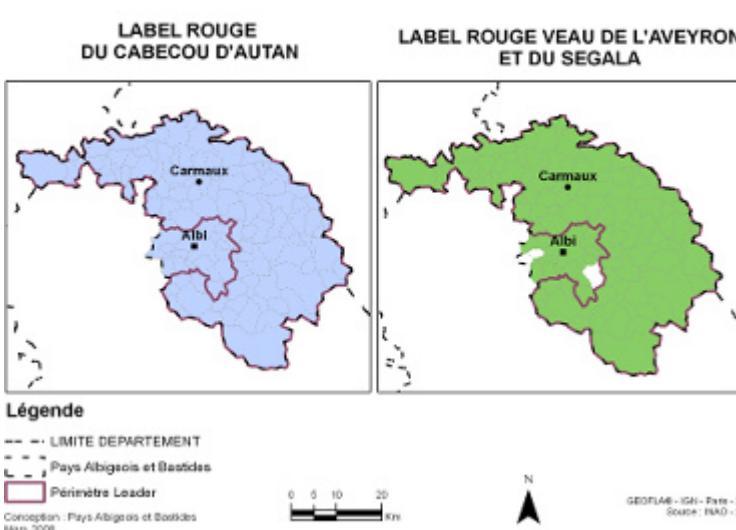


Légende

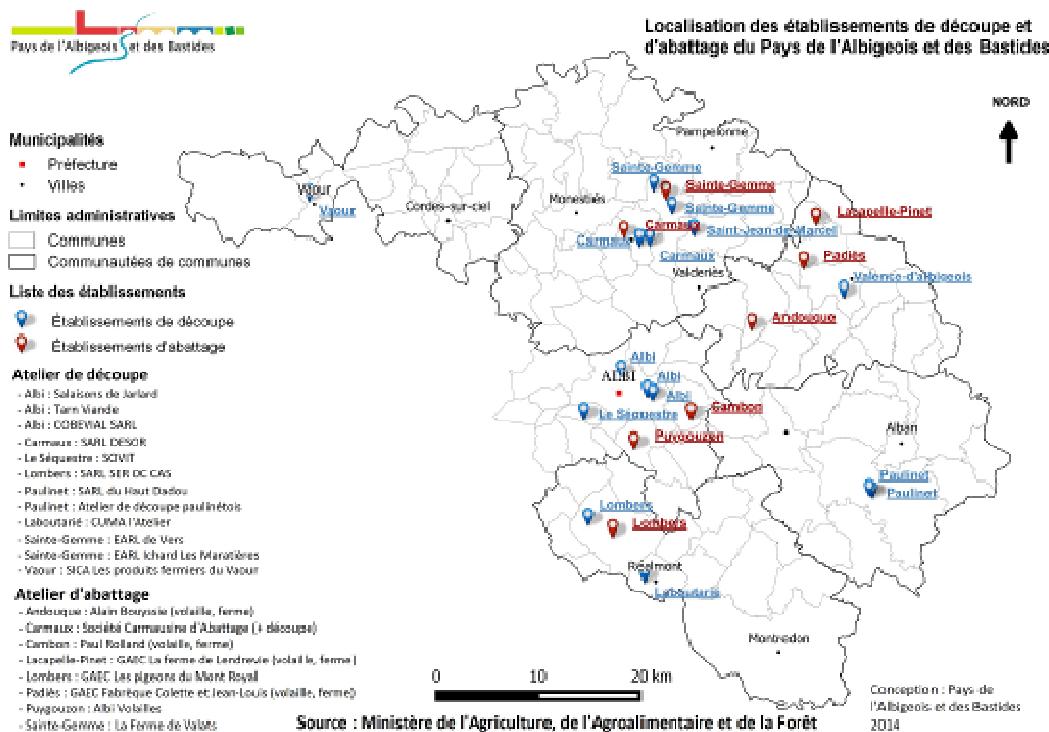
- Pays (Yellow dashed line)
- Périmètre Leader (Yellow solid line)
- Départements (Black dashed line)

Conception : Pays Albigeois et Bastides
Mars 2008

EMPRISE DE DEUX LABEL ROUGE

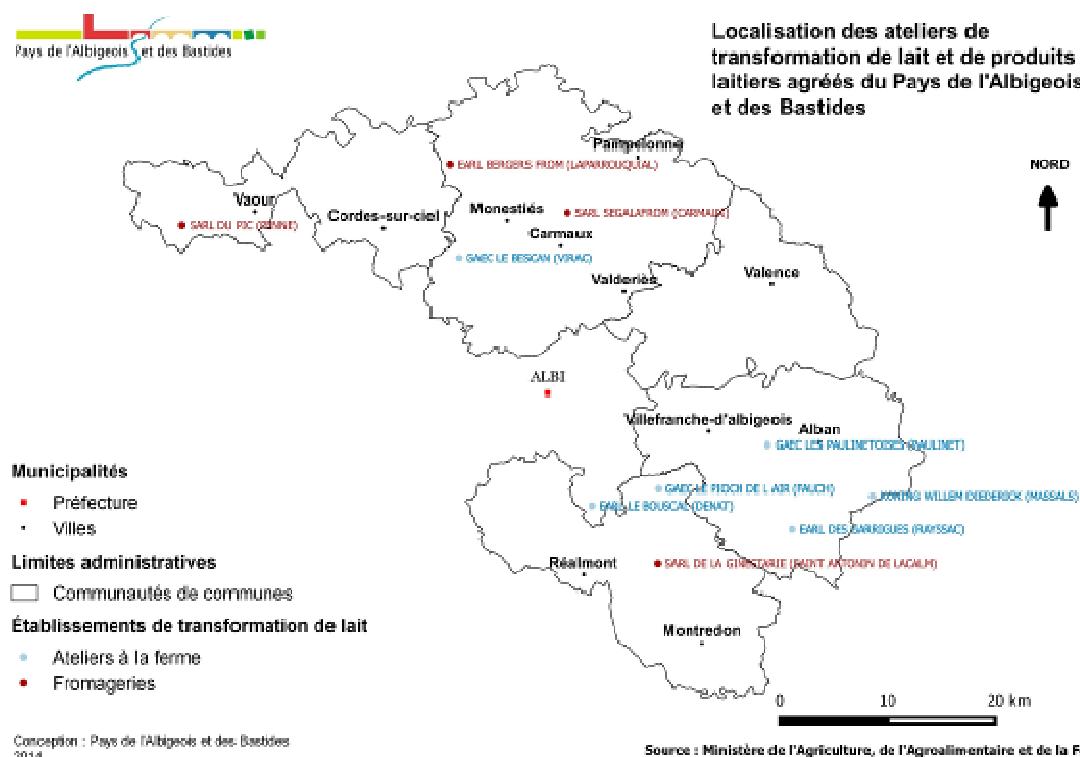


En plus de l'abattoir de Carmaux, on dénombre 7 ateliers agrés d'abattage de volailles et 12 ateliers de découpe de viande dont 2 multi-espèces à vocation collective: SICA de Vaour et CUMA l'Atelier à Laboutarié



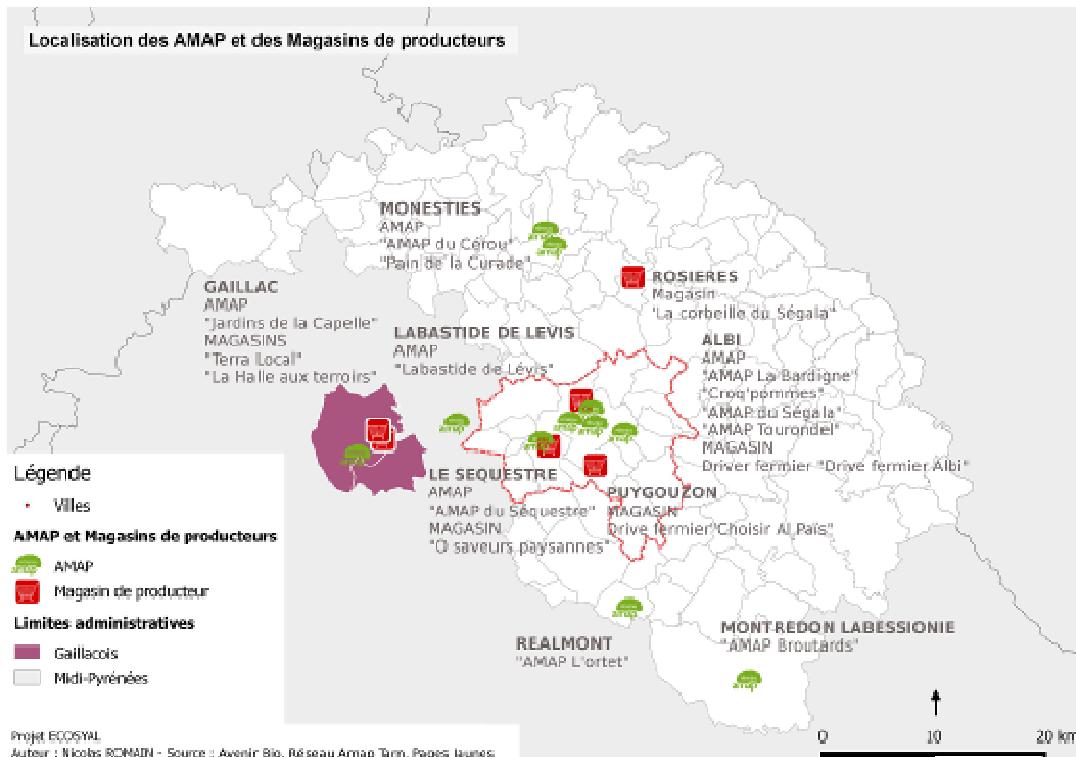
Les ateliers de transformation de lait (chèvre, brebis ou vache) sont aussi bien représentés sur le territoire avec :

- 4 fromageries artisanales, qui collectent sur le territoire ou à proximité
- 6 ateliers à la ferme agréés UE



On compte sur le territoire élargi à l'agglomération albigeoise (qui correspond au bassin de consommation de proximité):

- 21 marchés de plein vent où les producteurs locaux sont très présents,
- 4 magasins ou points de vente collectifs avec deux « Drive Fermier »
- 9 AMAP et 8 sites de distribution (essentiellement en fruits et légumes)



Par ailleurs, 50 exploitations sont labellisées « Agriculture Biologique ».

Cela représente une gamme très étendue de produits biologiques :

- 32 % des exploitations commercialisent en bio des produits carnés
- 12 % des volailles et des œufs,
- 32% font des légumes secs, produits céréaliers et des farines
- 16 % (soit 4 exploitations) produisent des huiles végétales.

La demande d'authenticité du consommateur permet aujourd'hui de positionner favorablement ce type d'agriculture.

Développement des Systèmes Alimentaires Localisés	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - une production diversifiée et de qualité: plus ¼ des exploitations produisent sous signe de qualité - image du « bien manger » sur le territoire - une bonne couverture du territoire avec des outils de transformation (viande-lait) - une réelle dynamique des producteurs en circuits courts, porteurs d'initiatives nouvelles et innovantes - une demande des acteurs locaux : distributeurs, gestionnaires publics des ERC... - l'arrivée de jeunes ménages actifs avec des enfants, plus soucieux de la qualité de leur alimentation - Ecole des Mines : des compétences mobilisables sur les processus de fabrication des entreprises - une attente des élus locaux : une volonté politique à affirmer - un bassin de consommation de proximité de près de 100 000 habitants : avantage logistique et fraîcheur 	<ul style="list-style-type: none"> • un déficit de production légumière et fruitière • absence d'outil de première transformation pour les légumes • un manque d'atelier d'abattage pour les volailles grasses • des difficultés de mobilisation du foncier en dehors du cadre familial (anciennes zones maraîchères en cours d'urbanisation) • la qualité des produits locaux n'est pas toujours maîtrisée ni bien définie (absence de cahier des charges) • un manque de coordination d'initiatives multiples (effet de concurrence au sein du territoire) • difficultés d'accès aux marchés publics de la restauration collective pour les producteurs et fabricants locaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - une attente des consommateurs: qualité, origine, proximité, interconnaissance et relationnel - une réglementation plutôt favorable sur les questions « alimentation-santé » - des opérations nationales de communication pour la mise en valeur des produits locaux (semaine du goût,...) - la préparation des projets de territoire des nouvelles communautés de communes du Pays - les différents scandales qui ont entaché la filière agro-alimentaire industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> • mise aux normes des outils de transformation en question : abattoir de Carmaux mais aussi pour les ateliers de découpe les plus anciens • des difficultés de transmission pour les exploitations en place (concentration et agrandissement) • des producteurs vieillissants moins mobilisés sur les circuits courts : rapport revenu / travail – temps • paupérisation et vieillissement de la population : repli sur soi, débrouille... évolution des comportements d'achat • moins d'intérêt pour les solidarités territoriales • une économie mondialisée très aggressive en communication et force de vente

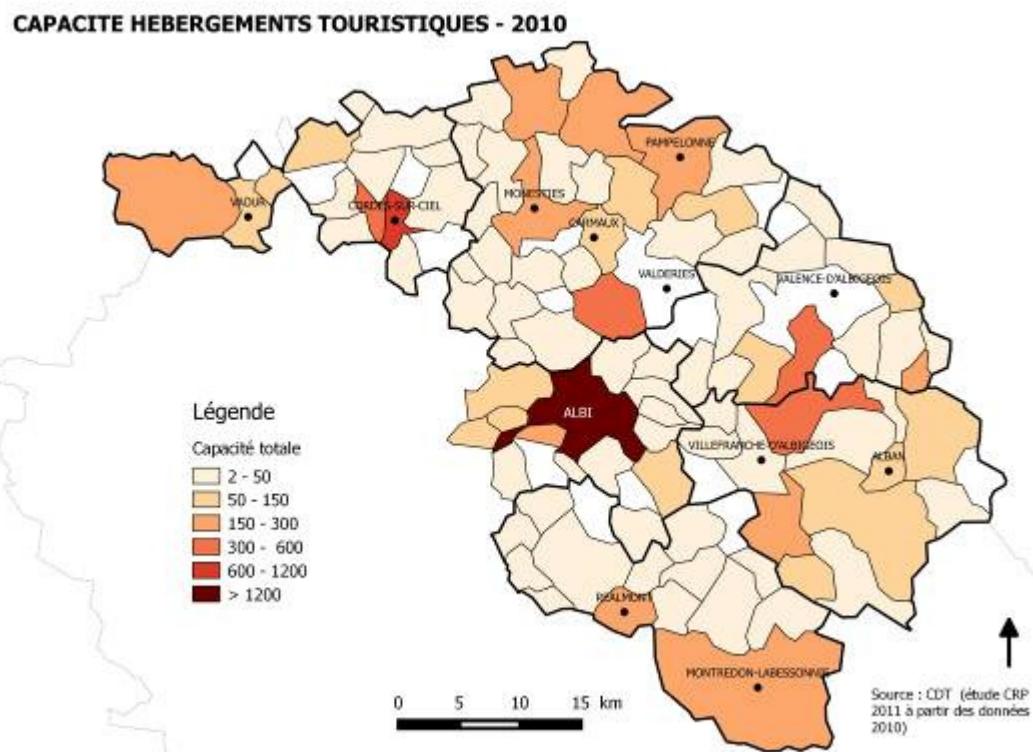
2.3 L'économie du tourisme

Le territoire est fortement marqué par **les pôles touristiques majeurs d'Albi** (Grand Site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO) et **Cordes sur Ciel** (Grand Site Midi Pyrénées). Il est également ouvert sur les territoires voisins : le Gaillacois à l'Ouest, les gorges de l'Aveyron au nord-ouest, la haute vallée du Tarn à l'Est et le Sidobre au Sud-Est.

Avec 5 492 lits marchands et 397 établissements, l'économie touristique du territoire (hors agglomération de l'Albigeois) représente **25% de la capacité d'hébergement touristique du département du Tarn**.

Si l'on distingue le type d'hébergement, viennent en tête les emplacements de camping (21 structures et 2 752 lits) et les gîtes familiaux (305 structures et 1 506 lits)

On constate dans certains secteurs, une demande non satisfaite en hébergement collectif (type gîtes de groupe : seulement 5 établissements sur le territoire) ou en camping pour l'accueil de groupes.

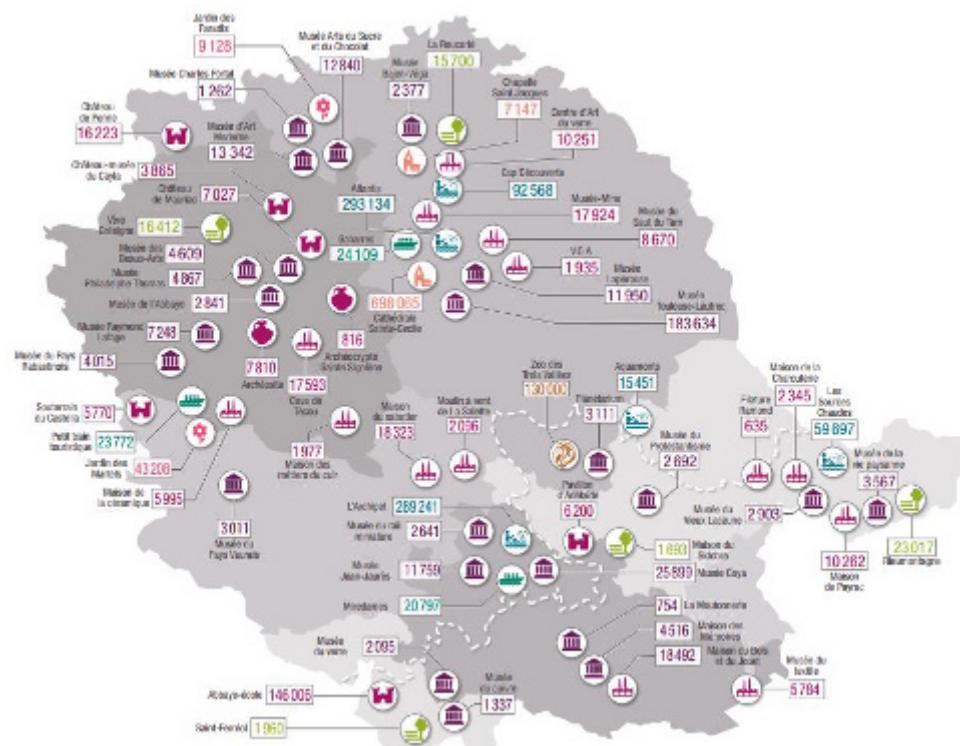


La répartition géographique des hébergements marchands concerne les cinq communautés de communes et souligne les zones à fort potentiel touristique:

- Cordes sur Ciel
- Penne et les Gorges de l'Aveyron
- Cap Découverte, Monestiès et la Vallée du Viaur
- la Vallée du Tarn
- Centre Tarn avec Réalmont et Montredon

Les principaux sites touristiques, en 2013 en termes de fréquentation (entrées payantes)

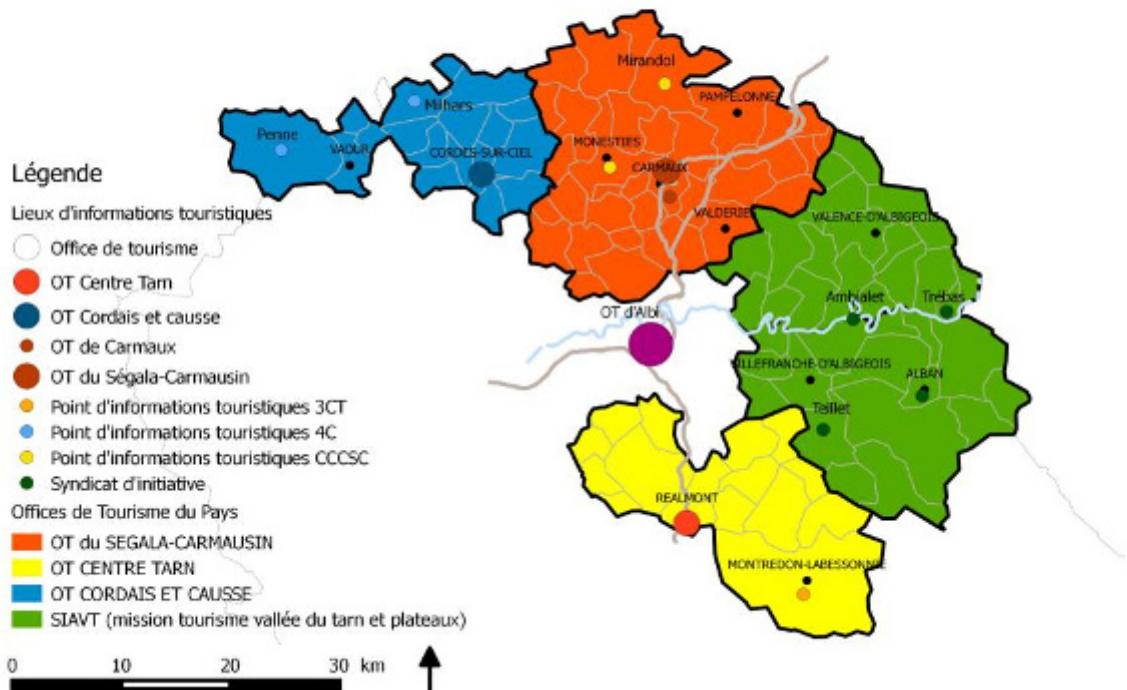
- Zoo des 3 Vallées à Montredon (130 000)
- Cap Découverte (92 568)
- Musée Mine à Cagnac (17 924)
- Château de Penne (16 223)
- La Roucarié , près de Monestiès (15 700)
- Musée Art Moderne à Cordes (13 342)
- Musée Art du Sucre à Cordes (12 840)
- Centre Art du Verre à Carmaux (10 251)
- Jardin des Paradis à Cordes (9 128)
- Chapelle St Jacques à Monestiès (7 147)



La fréquentation des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives en 2013:

- **Albi:** 268 627
- **Cordes** (avec Penne et Milhars): 83 800
- **Ségala Tarnais** (avec Monestiès): 17 244
- **Carmaux:** 9 495
- **Centre Tarn** (Réalmont- Montredon): 6 964
- **Vallée du Tarn** (Ambialet, Trébas, Alban, Teillet): 5 918

Organisation de l'accueil et informations touristiques



La réorganisation de l'accueil et de l'information touristique est consécutive au regroupement des intercommunalités qui ont toutes pris la compétence tourisme à cette occasion. Cela s'est traduit par la création d'**Offices de Tourisme, de niveau intercommunal**, la Vallée du Tarn mettant en place une démarche concertée entre les deux communautés de communes riveraines, par convention avec le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée du Tarn.

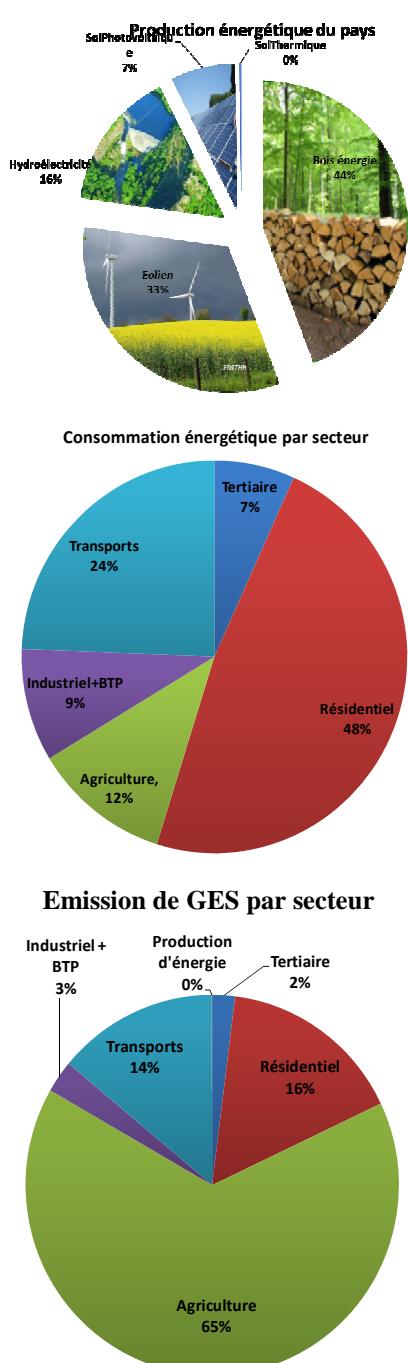
Développement de l'économie touristique	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Positionnement géographique favorable : Rodez-Millau-Toulouse-Carcassonne 2 grands sites majeurs reconnus: Albi et Cordes Potentiel naturel diversifié et préservé (paysages –points de vue, sites naturels, plans d'eau et rivières Tarn-Cérou- Viaur-Aveyron, chemins ruraux et anciennes voies ferrées, parcs et jardins remarquables) Patrimoine bâti de valeur : caractère médiéval, bastides mais aussi industriel et minier Histoire locale (oc et catharisme) mais aussi des contes et des légendes Gamme de produits alimentaires locaux de qualité Des manifestations culturelles renommées et des équipements culturels de qualité Un territoire organisé: compétence intercommunale et offices de tourisme de pôle 	<ul style="list-style-type: none"> Un discours dévalorisant d'une partie de la population par rapport à l'attrait touristique et méconnaissance de la réalité de l'économie touristique induite Des difficultés de collaboration avec Albi Des difficultés de coordination des initiatives entre les différents secteurs (quelle identité pour le Pays ?) Des difficultés de coordination-concertation entre acteurs publics et privés : notamment entre offices de tourisme publics et prestataires privés Un déficit d'initiatives privées (restauration-hébergement) avec un manque de moyens pour rénover le bâti ancien Un manque d'hébergements « bon marché » : gites de groupes, campings... Manque d'équipements publics de base : aires de camping car et sanitaires dans les villages et hameaux Des espaces publics généralement peu valorisés dans les secteurs touristiques Absence d'outils locaux pour qualifier l'offre et la commercialiser Des besoins de signalisation du territoire, des sites et des équipements touristiques Des retards dans certains secteurs pour l'organisation de l'accueil- information touristique Une couverture haut-débit insuffisante et des besoins en équipements numériques dans les lieux stratégiques
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la compétence tourisme (et culture) au sein des communautés de communes (mais les territoires administratifs ne correspondent pas toujours aux destinations touristiques !) Ouverture du Musée Soulages à Rodez Positionnement sur de grands axes de passage (retour de vacances) Développement du tourisme de randonnée et d'itinérance dans un environnement préservé (Eco Label ?) Recherche du bien-être à coût réduit (sites naturels gratuits) 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un tourisme de grand passage (Grands Sites) sans retombées sur le territoire de proximité Manque de moyens pour accompagner les initiatives privées: hébergeurs ou prestataires d'activité (notamment pour la rénovation du bâti ancien) Une clientèle avec des budgets limités et des séjours de plus en plus courts Exigences de mise aux normes avec des hébergements vieillissants Vieillissement des gestionnaires privés sans succession Retards dans le développement du réseau haut débit

3. Les enjeux énergétiques pour une croissance verte

1.1 Les chiffres clés climat énergie

Le diagnostic réalisé en 2009, dans le cadre de la mise en place du Plan Climat-Energie Territorial (PCET), a bien identifié les caractéristiques du territoire, au regard des enjeux de la lutte contre le changement climatique.

Ce diagnostic a permis de chiffrer la production énergétique, les consommations directes par secteur et par type d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre par type d'activité.



La production énergétique est estimée à 17 632 tonnes équivalent pétrole (tep), soit près de 15 % de l'énergie consommée. Le bois énergie, l'hydroélectricité et l'éolien représentent les trois principales ressources énergétiques produites sur ce territoire.

De nombreux projets sont en cours de réflexion notamment pour ce qui concerne le photovoltaïque et la méthanisation.

Face à cette production, l'ensemble des consommations énergétiques directes annuelles du territoire s'élèvent à 119 000 tep : 67 % de ces énergies sont d'origine fossile (produits pétroliers, gaz...) et 23 % d'origine électrique.

La moitié des consommations énergétiques concerne le chauffage et les consommations électriques diverses des habitations. Ainsi, les logements consomment en moyenne 230 kWh/m²/an, ce qui représente entre 40 et 46 M€/an de dépenses énergétiques.

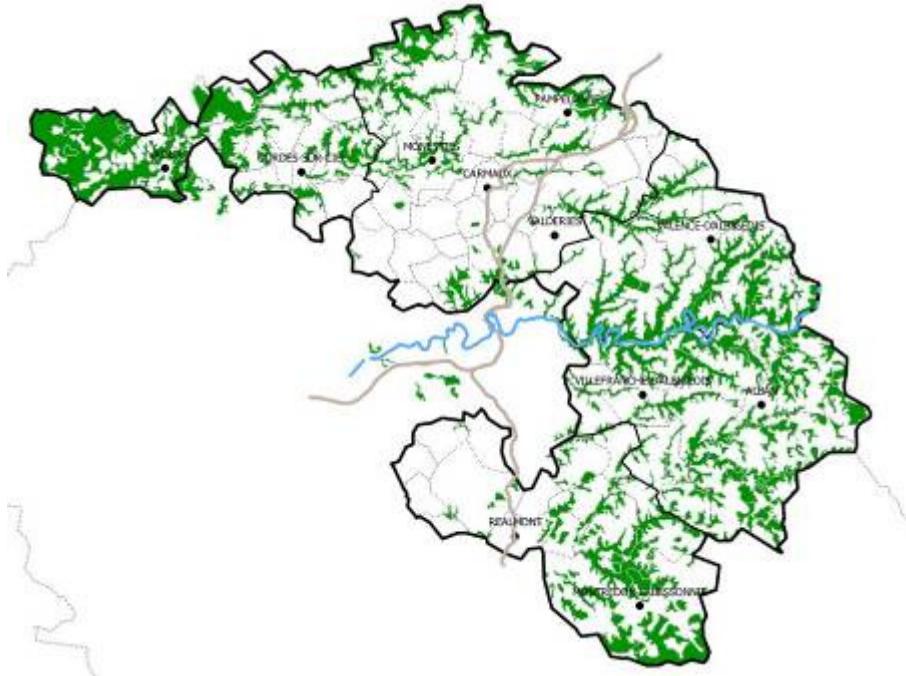
A titre de comparaison, la réglementation thermique 2012 (RT2012) prévoit de ramener les consommations des nouvelles habitations à 45 kWh/m²/an ce qui représenterait près de 80 % d'économie. Cette caractéristique est à mettre en relation avec l'ancienneté de construction des habitations : avec plus de 65 % construites avant 1975 (date de la première réglementation thermique).

Autre poste non négligeable dans ce bilan énergétique, les transports et déplacements sur le territoire, avec d'importantes consommations liées au déplacement domicile-travail.

Un actif parcourt en moyenne chaque jour 24 km pour aller travailler soit pour l'ensemble des actifs qui se déplacent l'équivalent de 11 fois le tour de la terre réalisé chaque jour.

Les activités et les consommations énergétiques occasionnent l'émission de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Cela représente 775 000 de tonnes équivalent CO₂ (t.éq.CO₂) avec l'activité agricole (en tenant compte des émissions indirectes) qui représente près de 65 % de ces émissions. Les transports et le résidentiel correspondent à 1/3 des émissions tandis que les autres secteurs d'activités représentent 5 % des émissions totales.

1.2 La ressource bois-énergie



	Surface forestière (ha)	Surface Intercommunale (ha)	Part de la forêt
CC CARMAUSIN ET SEGALA	9499	49 431	19%
CC CENTRE TARN	8 009	33 610	24%
CC CORDAIS ET CAUSSE	11 394	25 156	45%
CC MONTS D'ALBAN ET VILLEFRANCHOIS	12 294	34 166	36%
CC VAL 81	8 494	25 880	33%
PAYS DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES	4 9690	168243	30%

Le Pays présente une ressource forestière importante (47 900 ha) surtout dans la partie montagne au sud et sur le causse nord-ouest.

L'essentiel des essences et formations végétales sont des taillis/futaies de chênes et châtaigniers avec des taillis de chênes pubescents en haut des versants et sur les causses.

Cette ressource se localise dans les vallées profondes mais elle a également un caractère de massif dans la partie sud et ouest.

Cette forêt est généralement difficilement accessible (fortes pentes).

On peut estimer que seulement 12 % de cette surface est gérée.

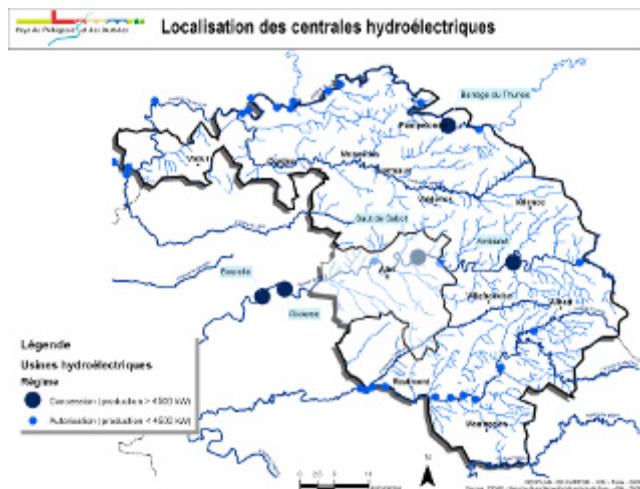
Le fort morcellement foncier (surface moyenne par propriétaire d'environ 3 ha) est un frein majeur à l'exploitation.

Parmi ces propriétaires, seulement 10 % sont des exploitants agricoles. Un nouveau Plans de Développement de Massif a été mis en place sur les Monts d'Alban en 2013. Cette démarche permet la mise en place d'une organisation entre propriétaires pour la gestion de leur patrimoine forestier.

Côté exploitation, on dénombre une trentaine d'exploitants ou entrepreneurs forestiers qui ont en partie ou en totalité une activité liée à l'exploitation du bois : soit un exploitant pour 1600 ha.

Ce déficit d'entreprises et de main d'œuvre constitue également un frein important pour la valorisation de cette ressource locale.

1.3 Les autres ressources énergétiques du territoire



L'hydroélectricité

Le territoire est parcouru par le Tarn, l'Aveyron, le Viaur, le Cérou, le Dadou et l'Agout.

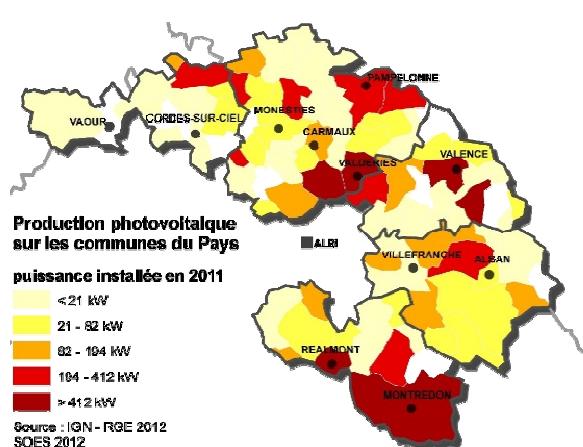
Il compte seize centrales pour une puissance maximale nette installée d'environ 15 000 kW. La production d'énergie d'origine hydroélectrique est estimée à 2 730 tep.

L'énergie solaire thermique

Le territoire dispose d'un ensoleillement relativement favorable, comparé à d'autres secteurs de la Région.

Le département du Tarn est le 15^{ème} département le plus ensoleillé de France métropolitaine. Cependant, on dénombre encore peu d'installations solaires thermiques, au regard du nombre de constructions neuves.

La production solaire thermique est estimée à 35 tep sur le Pays.



L'énergie solaire photovoltaïque

Les données fournies par le SOES mettent en évidence une puissance crête installée de 12 380kWc

La production annuelle d'énergie électrique de ces installations particulières est estimée à 1 260 tep pour l'année 2012.

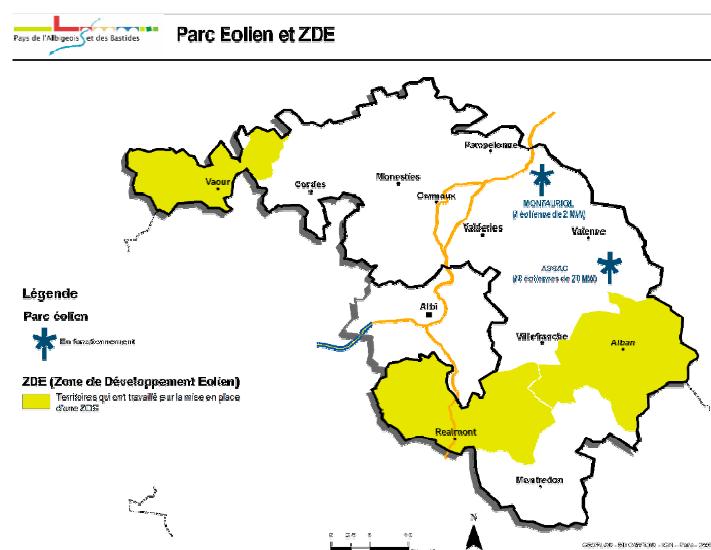
Eolien

Le Pays compte deux parcs éoliens :

- sur la commune d'Assac : 10 machines
- sur la commune de Montauriol : 1 machine

La puissance éolienne installée totale est de 30 MW pour une production électrique estimée à 5 800 tep

Plusieurs communautés de communes ont mené dans les années 2010 des réflexions pour la création de Zone de Développement de l'Eolien (ZDE) mais aucune démarche n'a abouti pour l'instant.

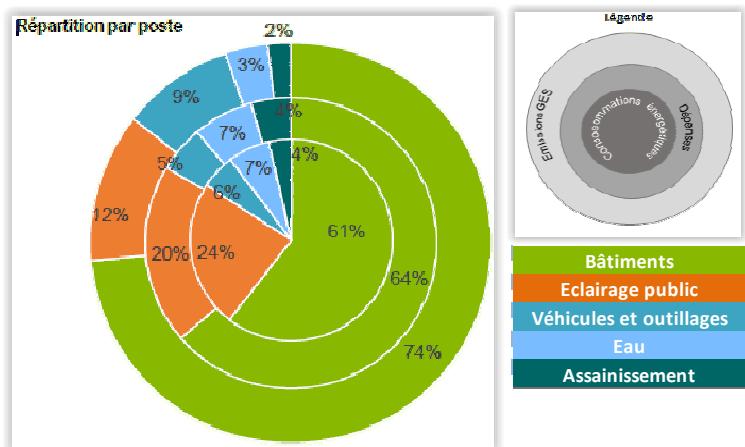


1.4 Zoom sur le patrimoine communal

Le service CEP (Conseil en Energie Partagé), mis en place depuis 2012, a permis d'établir la comptabilité énergétique de 19 communes et de connaître ainsi plus précisément les dépenses énergétiques, financières ainsi que les émissions de GES de ce patrimoine.

A partir de ces éléments, il a été possible de dresser, par extrapolation, le profil de consommation pour les 101 communes du Pays.

La consommation énergétique totale du patrimoine communal, en 2013, s'élève à 23 100 MWh pour une dépense de 2,8 millions d'euros et des émissions de gaz à effet de serre associées, estimées à 3 794 t.eq.CO₂.



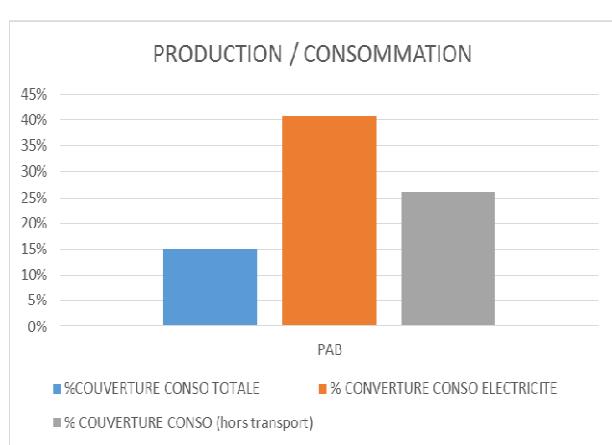
Le patrimoine bâti constitue le premier poste de consommation énergétique des communes avec 61 % des consommations.

La facture énergétique est donc importante pour les collectivités locales pour agir directement sur réduction des dépenses énergétiques, mais aussi pour encourager les autres acteurs à s'engager dans des démarches d'économies et d'efficacité énergétique.

1.5 Le profil TEPOS du territoire

Le Pays a défini des objectifs ambitieux pour sa démarche énergétique territoriale en s'engageant à devenir un **territoire à énergie positive** (TEPOS).

Le profil TEPOS, en cours de réalisation, doit permettre d'apprécier l'état initial des consommations et productions d'énergie, de définir le contenu de cet objectif et les échéances que le territoire se donne pour les atteindre.



Le graphique ci-contre permet de mesurer trois indicateurs TEPOS classiquement observés :

- la couverture des consommations énergétiques totales par l'ensemble des sources de production d'énergie renouvelable (15%)
- la couverture des consommations électriques par les unités de productions d'électricité renouvelables (41%)
- la couverture des consommations totales hors mobilité par les productions énergétiques non dédiées à la mobilité (huiles végétales pures, agro carburant...) (26%)

Rénovation énergétique et production d'énergie renouvelable	
Atouts	Faiblesses
Rénovation énergétique du bâti <ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs en place (OPAH, PIG 81, CEP...) • PRIS ADIL et EIE • Marges de progrès du parc existant • Le Plan Climat Territorial Production EnR <ul style="list-style-type: none"> • Fort ensoleillement (15ème département le plus ensoleillé de France métropolitaine) • Gisement agricole pour la méthanisation • Ressources forestières tarnaises et locales • Démarches engagées sur les territoires (méthanisation, photo voltaïque) • Gisements toitures publics et privés pour le photovoltaïque • Gisement hydro-électrique sur le Cérou ? (barrage St Géraud) • Un territoire qui a su diversifier sa production (éolien, photovoltaïque, bois-énergie...) 	Rénovation énergétique du bâti <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'interlocuteur unique • Pas de dispositif pour les non éligibles ANAH • Peu d'accompagnement ou d'aides pour les bâtiments de type commerce, maisons de retraite, centres sociaux... • Peu de rénovation globale • Majorités de bâtiments anciens • Deux intercommunalités sans dispositif territorial d'aide à la rénovation de l'habitat • Nombreux bâtiments agricoles, de commerces, de services très énergivores • Manque d'accompagnement pour les propriétaires • Manque de connaissance des acteurs (exemple : Espace Info Energie peu connu du grand public et des acteurs) Production EnR <ul style="list-style-type: none"> • Les réseaux de chaleur bois énergie encore peu développés • Un seul parc éolien • Pas d'unité de méthanisation en production • Pas de projets « citoyens »
Opportunités Rénovation énergétique <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la plateforme REHAB • Appel à projets TEPOS • Nombreuses aides et nouveaux dispositifs Production EnR <ul style="list-style-type: none"> • L'émergence des projets citoyens et projets participatifs • Appel à projets TEPOS / FEDER • Les opportunités technologiques 	Menaces Rénovation énergétique <ul style="list-style-type: none"> • Rénovations pas assez performantes • Marge financière des propriétaires limitées • La mauvaise prise en compte des problématiques des bâtis anciens lors des traitements thermiques dans les projets de rénovation (humidité...) • Pas de réglementation thermique pour les rénovations globales pour les bâtiments anciens (avant 1948) Production EnR <ul style="list-style-type: none"> • Pérennité des dispositifs de soutien • Démarches administratives

SYNTHESE DE L'ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une attractivité résidentielle et touristique (de nouveaux arrivants jeunes et actifs) ▪ Un cadre de vie de qualité: services, animations, culture et environnement ▪ Des ressources naturelles et patrimoniales préservées ▪ Un bassin d'emploi et de consommation de 150 000 habitants ▪ Une économie de services créatrice d'emplois (dont économie sociale) ▪ Un tissu de TPE bien réparties sur le territoire ▪ Une agriculture dynamique et des productions agricoles de qualité ▪ Des intercommunalités organisées autour de bassins de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un vieillissement marqué ▪ Des revenus modestes et une frange de la population en difficulté d'insertion ▪ Des situations d'enclavement, d'isolement, des problèmes de mobilité et d'accessibilité ▪ Des besoins de services complémentaires ▪ Des retards d'équipement (connexion haut débit, production d'énergie renouvelable) ▪ Un manque de coordination des différents acteurs ▪ Des besoins d'accompagnement renforcé des initiatives et des activités en place ▪ Un déficit d'image avec des besoins de promotion, de communication et d'information ▪ Un territoire très dépendant de l'agglomération
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du désenclavement Toulouse-Rodez ▪ Un renouvellement de la population, moteur de changement ▪ Développement des TIC et déploiement de nouvelles technologies ▪ Les nouveaux enjeux énergie-climat du territoire ▪ Une organisation territoriale renforcée et un nouveau dialogue avec l'agglomération albigeoise ▪ La présence du pôle de recherche et d'enseignement d'Albi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens et d'initiatives pour faire face aux nouveaux enjeux: retards d'investissement ▪ Fermeture et appauvrissement du territoire ▪ Dégradation des ressources naturelles et du cadre de vie ▪ Essoufflement et non renouvellement du bénévolat ▪ Exacerbation des concurrences internes et avec les territoires voisins

CHAPITRE 3 : Les enjeux et la stratégie du territoire

1. Les acquis des programmes LEADER antérieurs

Le territoire du Pôle territorial est engagé depuis de nombreuses années dans les programmes européens (ADAPT, EQUAL...) et également les programmes LEADER.

Dès le programme LEADER II, une partie du territoire a mis en œuvre ces contrats de développement.

La structuration du territoire et l'évolution de son périmètre, au fur et à mesure de la mise en place de l'organisation territoriale (communautés de communes, Pays...), s'est toujours réalisée en cohérence avec la mise en œuvre des différents programmes et particulièrement le programme LEADER.

Leader II (1999-2001) :

Le programme LEADER II du Ségala ne concernait que la partie Nord Est du territoire. Il était animé par l'association du Ségala du Tarn, agissant en qualité de GAL sur les 44 communes de son territoire.

Au delà de l'expérimentation de nouveaux dispositifs, le programme a permis de renforcer la cohésion du territoire en ménageant des transferts d'expérience et la mutualisation de nouveaux moyens. Il a également contribué au développement des structures associatives, qui sont devenues une force importante en tant qu'acteurs du développement local.

Leader + (2003 – 2008) : Amélioration de la qualité de vie en milieu rural

La stratégie Leader + visait à **développer de nouveaux réseaux de services pour améliorer la qualité de vie et donc l'attractivité du territoire**, en ciblant plus particulièrement les besoins des jeunes et des familles.

Porté par le GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides, qui a été élargi en cours de programme au périmètre actuel du Pays, il a contribué à renforcer l'organisation du territoire rural autour de l'agglomération albigeoise.

Mesure 1 : Réseau Petite Enfance

- 1.1 Améliorer l'accueil individuel des jeunes enfants
- 1.2 Développer l'accueil collectif des jeunes enfants

Mesure 2 : Réseau Enfance-Jeunesse

- 2.1. Développer et mettre en réseau les animations en faveur des enfants
- 2.2. Mettre en réseau les pôles d'animation jeunesse et favoriser les initiatives des jeunes

Mesure 3 : Réseau Accueil et Vie sociale

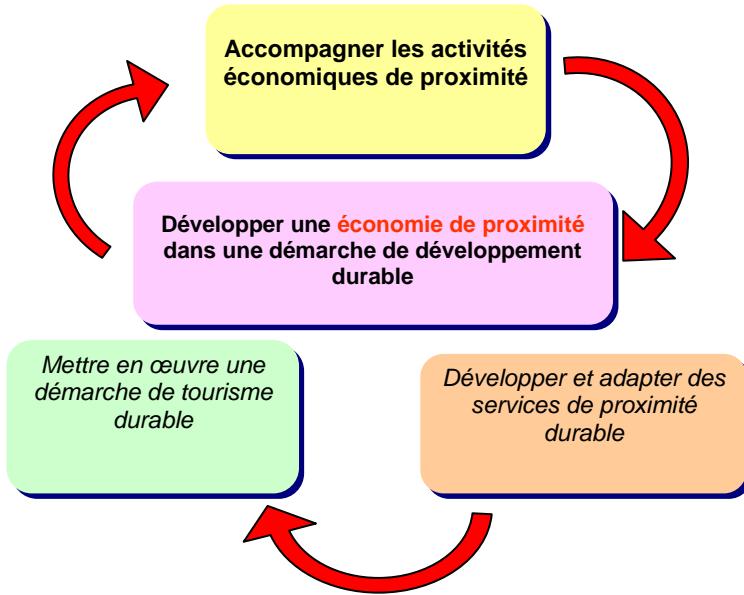
- 3.1. Organiser un réseau de points d'accueil, d'information et d'animation sociale
- 3.2. Stimuler les initiatives et expérimenter de nouveaux services

Mesure 4 : Accompagnement-Formation

- 1.1. Favoriser la formation dans les métiers de services

Coopération : Quatre projets de coopération interterritorial et un projet de coopération transnational avec un territoire écossais

Leader 2007-2013: Développer une économie de proximité, dans une démarche de développement durable

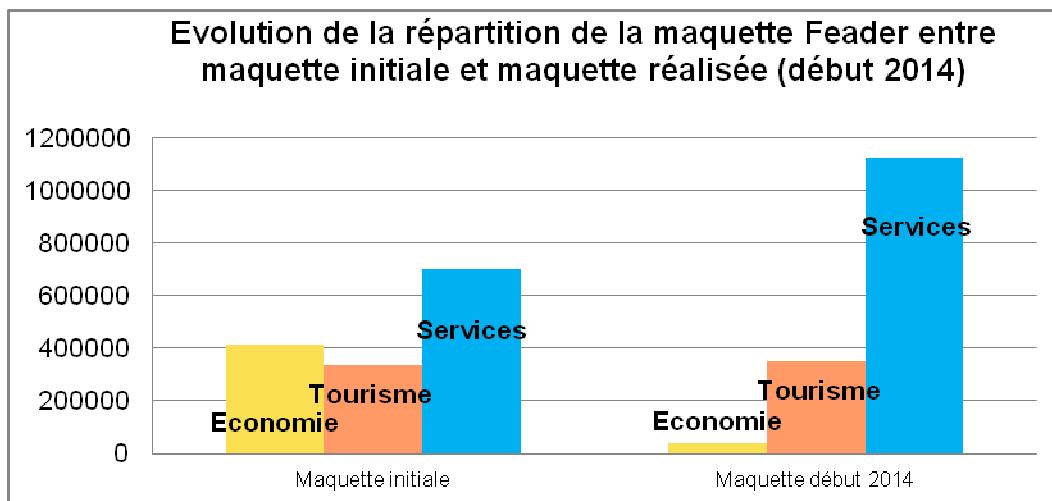


La construction d'un référentiel « développement durable », avec les élus et les acteurs du territoire, a permis une nouvelle approche du développement du territoire avec un accompagnement pour la qualification des projets .

L'évaluation du programme 2007-2013

1944 714 € de FEADER pour l'ensemble du programme avec un réabonnement de 50 000 € courant 2014, portant l'enveloppe à 1 994 714 €, à ce jour entièrement programmée.

Tous les objectifs du programme n'ont pu être atteints : ainsi les services ont pris le pas sur l'économie, alors que la stratégie de départ était équilibrée entre les trois axes (économie-services et tourisme).



Le GAL a rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre de sa stratégie :

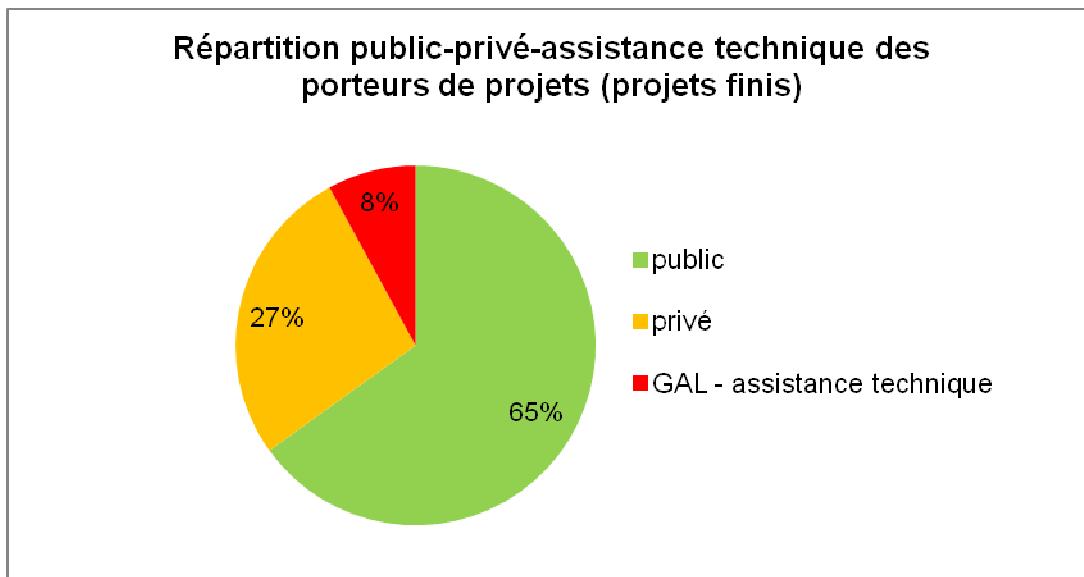
- Une articulation Leader-Feader difficile pour les projets agricoles ou forestiers, qui étaient fléchés vers le FEADER
- La contrainte du cofinancement public, qui a représenté un réel obstacle pour beaucoup de projets économiques (difficultés sur le FISAC et difficultés de mobiliser les aides régionales sur les petites entreprises)

Un certain nombre d'opérations intéressantes ont pu être néanmoins soutenues, dans le domaine économique, notamment pour la valorisation des produits locaux:

- Soutien à des artisans-commerçants pour la mise en valeur des produits locaux
- Modernisation et développement de la SICA des produits fermiers de Vaour
- Action de mobilisation des bouchers pour mieux valoriser les produits locaux
- Appui à l'introduction de produits locaux dans la restauration collective

Globalement, la difficulté de soutenir les initiatives des entreprises et des acteurs économiques a eu des conséquences sur le profil des bénéficiaires du programme.

Avec des incidences sur la nature des porteurs de projets : 65% des maîtres d'ouvrage sont publics



La coopération : une ambition initiale

Fort de l'expérience acquise avec les programmes européens, le territoire avait une réelle volonté de mener à bien un certain nombre de projets de coopération.

Une enveloppe de plus de 137.000 euros avait été réservée à cette action.

Des pistes étaient envisagées tant en transnational (Roumanie, Espagne, Portugal, ...) qu'en interterritorial (avec d'autres GAL de Midi-Pyrénées ou d'autres régions françaises).

Au final, peu d'actions de coopération ont pu aboutir, pour plusieurs raisons :

- La difficulté de mobiliser des cofinancements
- Le temps que requiert un projet de coopération transnational, tant dans sa phase amont que pour sa mise en œuvre.
- Les différents contacts et déplacements, avec des GAL européens (Espagne et Roumanie) n'ont pu aboutir du fait des effets de la crise, qui ont remis en question les projets de coopération

Rappel des différentes démarches et actions de coopération:

- Rencontre avec le GAL Los Monegros (juillet 2009), en Aragon, orienté sur le tourisme et la valorisation des produits locaux
- Rencontres avec le GAL Sucevita Putna, en Roumanie (juin et juillet 2010) sur le tourisme durable
- Projet de coopération avec le Pays Midi Quercy et le GAL du Quercy Rouergue sur le développement touristique des Gorges de l'Aveyron et de la vallée du Viaur. L'absence de cofinancement des actions proposées n'a pas permis de mettre en place un réel projet de coopération
- Projet de coopération mené avec les autres GAL du département du Tarn sur la sensibilisation des maîtres d'ouvrage public à l'éco-construction, avec l'appui du CAUE 81 (conception et diffusion d'un guide pour les collectivités)
- Avant-projet de coopération sur les systèmes alimentaires localisés « Ecosyal » avec 4 autres GAL de Midi-Pyrénées et 2 GAL hongrois, avec l'appui du CFPPA de Toulouse-Auzeville et de la DRAAF.

Ce projet pourra se concrétiser dans le cadre du programme Leader 2014-2020.

2. Hiérarchisation des enjeux du territoire

Les ateliers thématiques (*Cf. annexe 2 tableau de synthèse des enjeux du territoire et annexe 3 compte rendu des attentes et besoins par thématiques*) ont permis d'identifier les enjeux transversaux sur lequel le développement du territoire doit s'appuyer pour poursuivre et **renforcer son attractivité et assurer le développement de l'activité**.

L'emploi est au cœur de la stratégie du plan d'actions.

Chaque fiche-action prend en compte les conséquences sur l'emploi (créé ou maintenu), que ce soit à travers l'économie de services, l'économie touristique, l'accompagnement des entreprises (en lien avec les questions de l'insertion et de la qualification) ou le développement de l'activité par la croissance verte.

Valoriser les ressources locales

Le Pôle de l'Albigeois et Bastides dispose de ressources locales de qualité (paysages diversifiés, patrimoine naturel, rivières et plans d'eau, massifs forestiers...), de productions locales et de savoir-faire à forte valeur ajoutée (agriculture, artisanat...) mais aussi d'un patrimoine bâti et culturel de notoriété.

Ce territoire attrayant, qui connaît un accroissement démographique, s'appuie essentiellement sur son cadre de vie et son environnement favorables.

L'ensemble de ces ressources locales représentent de fortes potentialités de développement économique, social, touristique et environnemental.... Le travail d'identification des enjeux a permis de mettre en évidence le potentiel de développement à partir de ces ressources internes au territoire comme facteur d'attractivité.

Développer une économie de proximité

Le nombre d'emplois agricoles et industriels diminue alors que celui des emplois du tertiaire, notamment des professions intermédiaires et des employés, se développe.

Le développement du territoire se fera moins à travers le développement de l'appareil productif ou industriel mais plutôt grâce à cette économie présente, qui représente déjà aujourd'hui plus de 60 % de l'activité et des emplois locaux.

Cette évolution de l'activité va être encore renforcée avec le vieillissement de la population, l'arrivée de jeunes actifs et l'ensemble de besoins de services qui en découlent.

Renforcer les solidarités

L'enjeu pour le territoire est de développer une approche multisectorielle, visant à susciter les échanges entre les différents acteurs locaux, publics et privés, les différents secteurs d'activités et les différentes parties du territoire.

L'objectif de mutualisation et de solidarité entre les acteurs permettra un développement efficient et équilibré.

L'émergence et l'accompagnement de projets collectifs (et même intercommunautaires), est un facteur de réussite, d'innovation et de développement coordonné sur le territoire.

Innover et expérimenter

Le programme LEADER permet de mener des actions novatrices, des opérations-tests pour expérimenter de nouveaux projets ou de nouvelles approches méthodologiques, que les acteurs locaux ne sont pas encore tout à fait appropriés.

Ces démarches nécessitent une approche prospective et des phases d'études amont relativement précises. Au-delà de l'innovation « matérielle » ou « sectorielle » de nouvelles approches, par exemple sur le financement participatif de projets citoyens, permettrait d'impliquer encore mieux la population locale dans les projets du territoire.

3. La stratégie du territoire

RE.LOC.A.L.I.S.E.R

A partir des

REssources LOCales de l'Albigeois, Lier l'Innovation Solidarités Economie Résidentielle
et les pour une

Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés

D'une part, le territoire connaît un renouveau démographique récent avec l'installation de jeunes ménages actifs, en attente de services pour concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle. D'autre part, il est confronté à un vieillissement marqué de la population avec les problèmes liés à la dépendance, au maintien à domicile et à l'accès aux soins. La question de la santé devient prégnante du fait de besoins toujours plus importants confrontés à une pénurie de professionnels.

L'offre de service de santé est donc un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire et le maintien des populations. De même, l'accès à la culture, pour tous et partout, est un facteur essentiel de la qualité de vie de la population. Ces différents services à la population constituent la base de l'économie présentelle du territoire.

Cette économie présentelle, qui se développe et se diffuse sur l'ensemble du territoire, est aujourd'hui une opportunité pour la création d'emplois de services. On pointe également des difficultés de transmission-reprise pour l'ensemble des activités (agriculture, artisanat-commerce...) avec des risques de disparition de certains savoir-faire, de services existants ou d'entreprises en place. Une partie de la population connaît également des difficultés d'emploi et d'insertion professionnelle, qui nécessitent des dispositifs spécifiques d'accompagnement en relation avec l'économie réelle du territoire.

Le développement d'une économie de proximité doit s'appuyer sur ses ressources locales :

- près de 400 exploitations agricoles développent les circuits courts, en relation avec bassin de consommation immédiat de l'Albigeois et des possibilités de débouchés en interne pour la restauration collective ou auprès des entreprises de transformation.
- le développement touristique qui s'appuie sur la valorisation des ressources patrimoniales et naturelles

Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité

Un territoire énergie positive à croissance verte

La moitié des consommations énergétiques du territoire sont liées au chauffage et aux consommations électriques diverses des logements. La rénovation énergétique des bâtiments représente un enjeu majeur pour la diminution des GES, le pouvoir d'achat des ménages mais aussi un enjeu économique en terme, de création d'emplois et d'activités.

Dans ce domaine, les collectivités locales ont un rôle d'exemplarité à jouer, en s'engageant pleinement dans la rénovation énergétique et la gestion économe de leur patrimoine. La production énergétique représente près de

15 % de l'énergie totale consommée sur notre territoire. De nouvelles filières émergent et tentent

de se développer : l'enjeu est d'accompagner ces projets tout en étant capable de mobiliser de nouveaux gisements afin de pouvoir diversifier la palette énergétique en cohérence avec les besoins et les ressources du territoire.

La mobilité et les déplacements, pour les services et l'emploi, sont aussi des enjeux environnementaux forts : avec 1/4 des consommations énergétiques pour les transports et l'émission corollaire de Gaz à Effet de Serre.

Le programme LEADER doit favoriser l'innovation et la mise en réseau des acteurs. L'ensemble des actions thématiques devront prendre en compte ces objectifs. Il est ainsi nécessaire de décloisonner et d'accompagner des actions novatrices, des opérations tests qui sortent du cadre habituel.

Ces démarches nécessitent une approche prospective et des phases d'études amont. Il s'agit d'une part d'explorer de nouveaux champs d'intervention ou de nouvelles manières de faire en acceptant de prendre une part de risque. Il s'agit aussi d'impulser et d'accompagner de nouvelles méthodes impliquant davantage la population locale dans les projets du territoire (financement participatif, nouvelle approche des projets en référence aux concepts de l'économie circulaire...)

Un territoire d'innovation et d'expérimentation

**Un territoire attractif
et accueillant avec
des services
adaptés**

**Un territoire engagé
pour le
développement
d'une économie de
proximité**

**Un territoire énergie
positive à croissance
verte**

Un territoire d'innovation et d'expérimentation

UNE STRATEGIE POUR UN PLAN D'ACTIONS

Axe 1 Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	Accueillir de nouveaux habitants Bien vivre et bien vieillir Qualifier et diffuser l'offre culturelle
Axe 2 Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	Contribuer au développement de l'activité et de l'emploi local Développer les circuits courts alimentaires de proximité Développer l'attractivité touristique
Axe 3 Un territoire énergie positive à croissance verte	Maitriser la demande en énergie Développer la production d'énergie renouvelable Faciliter et optimiser les mobilités et les déplacements
Axe 4 Un territoire d'innovation et d'expérimentation	Innover et expérimenter sur des nouveaux secteurs et avec de nouvelles méthodes Partager et enrichir ses expériences par la coopération Animation, gestion, évaluation du programme

4. La valeur ajoutée et la plus value LEADER

Les fondamentaux LEADER à approfondir :

Ce prochain programme s'inscrit dans le prolongement des différentes stratégies développées précédemment tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux du territoire, aux mutations en cours et au nouveau contexte. Fort de l'expérience des trois précédents programmes LEADER, mis en œuvre par le territoire, des méthodes de travail et de coopération entre les collectivités membres et les acteurs locaux ont été éprouvés. Il devra, dans une démarche d'amélioration et d'évaluation continue, poursuivre les objectifs de ce dispositif original de développement rural.

Mise en réseau et partenariat

Notre programme entend susciter une réflexion quant à la transversalité des projets qui seront soutenus. Lors des ateliers, les acteurs ont mis en avant la nécessité de mutualiser, de mettre en place et d'expérimenter de nouvelles collaborations, dans un souci d'efficience et de solidarité. Cet objectif sous entend la mise en réseau et la mise en place systématique de nouveaux partenariats multi acteurs et inter sectoriels. Cela permettra de décloisonner les thématiques relatives aux services, à la culture, au tourisme, à l'emploi et à l'énergie traitées de manières différencierées, dans l'ensemble des fiches actions.

La coopération: LEADER offre l'occasion de poursuivre la volonté affirmée par le territoire, de consolider les dynamiques de coopération avec des territoires voisins et surtout d'initier de nouveaux projets avec d'autres territoires européens.

Innovation

La démarche LEADER est une opportunité pour enclencher une nouvelle dynamique collective entre les acteurs présents sur les différentes Communauté de Communes du territoire, à l'appui du Pôle Territorial qui se met en place avec un nouveau Conseil de Développement Territorial.

Le programme pourra ainsi être un «laboratoire d'initiatives et d'échanges» entre les acteurs publics et privés pour étudier et expérimenter de nouvelles pistes de développement.

Les critères de sélection seront co-construits avec les membres du comité de programmation avant la mise en œuvre du programme, cependant il est acquis que les actions seront analysées à partir d'éléments déjà identifiés :

- **Portage et pilotage des projets** : Avoir une cohérence et une solidité dans le portage local (mixte élus/non élus)
- **Dimension du projet** : Etre un projet transversal ou structurant pour l'ensemble du territoire ou être un projet exemplaire, expérimental et transférable.
- **Equilibre géographique du territoire** : Participer au rééquilibrage du territoire, sur des territoires non couverts, en cohérence avec l'offre existante...
- **Fonctionnement en réseau** : Développer des échanges locaux entre différents acteurs, échanges entre territoires, enrichissement collectif
- **Evaluation et amélioration continue** : Objectifs visés, impacts attendus, démarche de qualité ou d'amélioration, communication des résultats, participation
- **Impact environnementaux** : Lutte contre le changement climatique, Préservation de la biodiversité, des milieux naturels, du patrimoine et de la qualité paysagère, Limitation des impacts sur les personnes et les biens
- **Impact économique** : Cohérence économique du projet et réflexion sur les retombées locales
- **Impact sociaux** : Accessibilité à l'emploi et aux services et développement d'une démarche participative adaptée
- **Innovation** : Expérimenter par rapport à des problématiques encore assez peu explorées sur le territoire. L'enjeu est de soutenir des projets pilotes pour apprécier leurs retombées et envisager les modalités de leur éventuelle transférabilité sur le territoire.

CHAPITRE 4 : Plan d'actions

ENJEUX		Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Axe 1	Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	Accueillir de nouveaux habitants	Adapter les services aux nouveaux besoins (petite enfance, enfance, jeunesse...) Mieux organiser l'accueil et l'information sur les services à la population
		Bien vivre et bien vieillir	Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées Mettre en place des projets de santé territorialisés
		Qualifier et diffuser l'offre culturelle	Mettre en réseau, accompagner les acteurs de la culture et les intercommunalités Diffuser l'offre culturelle et développer les actions de médiation culturelle
Axe 2	Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	Contribuer au développement de l'activité et de l'emploi local	Accompagner les entreprises, les associations employeuses, les auto-entrepreneurs et les porteurs de projets Maintenir les services essentiels de proximité Développer les actions interentreprises, soutenir les réseaux professionnels territorialisés Mettre en relation et coordonner les agents de l'économie, de l'emploi-formation-insertion et des collectivités locales Renforcer l'accompagnement des jeunes et des personnes en difficulté d'insertion
		Développer les circuits courts alimentaires de proximité	Organiser de nouvelles relations de proximité (entre producteurs, distributeurs, transformateurs et restauration collective, consommateurs et convives) Accompagner techniquement les différents acteurs de la chaîne pour introduire et valoriser les produits locaux Mobiliser du foncier pour faciliter l'installation en circuits courts alimentaires (fruits et légumes notamment)
		Développer l'attractivité touristique	Renforcer le réseau des offices de tourisme en lien avec les prestataires Accompagner les porteurs de projet et les prestataires privés Développer les activités de pleine nature et qualifier les itinéraires de randonnée Mettre en valeur le patrimoine bâti et immatériel Valoriser les équipements et les sites remarquables : signalisation touristique et guides numériques
Axe 3	Un territoire énergie positive à croissance verte	Maitriser la demande en énergie	Encourager la sobriété énergétique des particuliers, des acteurs économiques et des collectivités Développer des filières locales pour la rénovation du bâti ancien (éco-matériaux locaux)
		Développer la production d'énergie renouvelable	Mobiliser les ressources locales pour la production d'énergie renouvelable (solaire, bio masse, éolien ...)
		Faciliter les mobilités et optimiser les déplacements	Développer l'inter modalité des moyens de déplacement et les liaisons douces Agir avec les entreprises pour organiser de nouveaux modes de déplacement Expérimenter de nouveaux dispositifs pour les personnes les plus fragiles
Axe 4	Un territoire d'innovation et d'expérimentation	Explorer et expérimenter de nouvelles approches et dispositifs	Explorer de nouveaux champs et secteurs d'intervention et accompagner la prise de risque Mettre en place de nouveaux processus de développement des projets (financement participatif, participation citoyenne...)
		Partager et enrichir ses expériences par la coopération	Coopérer avec d'autres territoires
		Animation, gestion, évaluation du programme	Animation, gestion, évaluation du programme